

# **DOSSIER**

## **Réactions à la démission du général de VILLIERS.**



**Articles et communiqués publiés  
sur le site de l'ASAF.**

**Association de Soutien à l'Armée Française.**

<http://www.asafrance.fr/>

## Table des matières

<b>1<sup>ère</sup> partie Avant l'annonce officielle de la démission .....</b>	<b>3</b>
«Lettres à un jeune engagé» - Confiance. LIBRE OPINION du général d'armée Pierre de VILLIERS, Chef d'Etat-major des Armées.....	4
"Les promesses du président sont tout à fait insuffisantes" : INTERVIEW du général (2S) Vincent DESPORTES.....	6
"Loyauté et discipline" : LIBRE OPINION du général (2S) François TORRES.....	8
Silence dans les rangs : LIBRE OPINION du colonel (ER) P. GEOFFROY.....	10
Monsieur MACRON ne connaît pas son métier : LIBRE OPINION du général (2S) Henri ROURE.....	11
Un procès en place publique non fondé : LIBRE OPINION du général (2S) Pierre ZAMMIT.....	12
Passé d'armes MACRON / VILLIERS : Un chef ne devrait pas dire ça... : LIBRE OPINION de monsieur Alexandre MALAFAYE.....	13
Le départ d'un très grand soldat : PROPOS de monsieur Jean-Jacques BRIDEY, Président de la Commission de la Défense nationale et des forces armées le 19 juillet 2017 lors de l'audition du général BOSSER chef d'état-major de l'armée de Terre.....	15
<b>2<sup>ème</sup> partie La démission.....</b>	<b>16</b>
OFFICIEL : Communiqué du général d'armée Pierre de VILLIERS.....	17
« Lettres à un jeune engagé ». Dernière lettre : Départ. LIBRE OPINION du général d'armée Pierre de VILLIERS, Chef d'Etat-major des Armées.....	18
VIDEO : Sans commentaire. A voir et à partager.....	19
COMMUNIQUÉ du président de l'ASAF du 21 juillet 2017.....	20
Obéir ne doit pas obliger à mentir : LIBRE OPINION du général (2S) Gilbert ROBINET.....	21
Au nouveau quinquennat : LIBRE OPINION du général (2S) Bernard MESSANA.....	24
« Je suis votre chef » : LIBRE OPINION du général (2S) François CHAUVANCY.....	27
La crise de la parole militaire : LIBRE OPINION du général (2S) Vincent DESPORTES.....	29
«Humilier l'armée française, c'est humilier la France» : LIBRE OPINION de monsieur Laurent WAUQUIEZ.....	31
Flop gun : LIBRE OPINION du colonel (ER) Michel GOYA.....	33
La grande muette ? LIBRE OPINION du général (2S) Jean SALVAN.....	36
LETTRE OUVERTE : 15 officiers signent une Lettre ouverte au Président de la République..	37
LETTRE OUVERTE de l'Association des Officiers de Réserve de Nantes à Monsieur le Président de la république.....	40

<b>«Du bon usage des armes de la France» : LIBRE OPINION de madame Caroline GALACTEROS.</b> .....	43
<b>Une relance inopportune et même une faute : LIBRE OPINION du général d’armée (CR) Maurice SCHMITT.</b> .....	46
<b>« Je suis votre chef » : La leçon de leadership à hauts risques de Monsieur MACRON. LIBRE OPINION de madame Isabelle BARTH.</b> .....	47
<b>«Armées : Macron tourne le dos à l'histoire» : LIBRE OPINION de madame Bénédicte CHERON.</b> .....	50

# 1<sup>ère</sup> partie

## Avant l'annonce officielle de la démission

## Lettre sur la confiance

### «Lettres à un jeune engagé» - Confiance. LIBRE OPINION du général d'armée Pierre de VILLIERS, Chef d'Etat-major des Armées.

Mon cher camarade,

« *Confiance, confiance encore, confiance toujours !* ». C'est par ces mots que le général Delestraint conclut ses adieux à ses compagnons d'armes, au mois de juillet 1940, à Caylus. Alors même que la défaite est actée, son discours est une exhortation ferme à rejeter toute « *mentalité de chien battu ou d'esclave* ».

Quelques mois plus tard, conformant ses actes à ses paroles, il prend la tête de l'Armée secrète. Arrêté, torturé puis déporté, il meurt au camp de Dachau, le 19 avril 1945, moins de trois semaines avant la victoire, dont il a été l'un des artisans les plus actifs.

Ce qui m'a toujours frappé dans cette recommandation du général Delestraint, c'est d'abord ce qu'il ne dit pas. Il ne dit ni « en qui », ni « en quoi » avoir confiance. A ses yeux, le plus important est, avant tout, cet état d'esprit singulier – cet « optimisme de volonté » - qui choisit de voir la plus infime parcelle de lumière au cœur des ténèbres les plus noires.

La confiance, c'est le refus de la résignation. C'est le contraire du fatalisme, l'antithèse du défaitisme. Et, en même temps, il y a dans la confiance une forme d'abandon. Agir sans s'abandonner, c'est faire preuve d'orgueil. S'abandonner sans agir, c'est se laisser aller.

Choisissons, donc, d'agir comme si tout dépendait de nous, mais sachons reconnaître que tel n'est pas le cas. Autrement dit, si toute notre foi, tout notre engagement et notre détermination sont nécessaires, ils sont à jamais insuffisants pour envisager la victoire. La vraie confiance réconcilie confiance en soi et confiance en l'autre.

La **confiance en soi**, d'abord. Vertu essentielle qui se construit dès l'enfance. Vertu qui naît des obstacles surmontés. C'est le cas dans les stages d'aguerrissement, que certains d'entre vous ont vécus. Ils vous révèlent vos capacités réelles qui dépassent, de beaucoup, ce que vous auriez pu imaginer. La confiance en soi est un moteur. Elle libère les énergies et encourage à l'action. Les fausses excuses tombent. Tout ce dont je suis capable devient possible !

La **confiance dans l'autre**, ensuite. Celle par laquelle je reconnais que je ne peux pas tout ; que le salut passe autant par mon camarade, mon chef, mon subordonné que par moi-même. Par cette confiance, je m'assume dépendant. Cette reconnaissance est le ciment de nos armées. La confiance mutuelle fait notre unité, en même temps que notre assurance. C'est elle qui fait dire au capitaine de Borelli, considérant ses légionnaires : « *Par où pourrions-nous bien ne pas pouvoir passer ?* ».

La confiance dans le subordonné est, particulièrement, féconde. On a pris l'habitude de lui donner un nom savant : la subsidiarité ; mais ça ne change rien. Comme chef d'état-major des

armées, je mesure chaque jour davantage à quel point je suis dépendant de l'action de chacune et de chacun d'entre vous. Seul, je ne peux rien. Ensemble, rien n'est impossible !

Je terminerai par une recommandation. Parce que la confiance expose, il faut de la lucidité. Méfiez-vous de la confiance aveugle ; qu'on vous l'accorde ou que vous l'accordiez. Elle est marquée du sceau de la facilité. Parce que tout le monde a ses insuffisances, personne ne mérite d'être aveuglément suivi. La confiance est une vertu vivante. Elle a besoin de gages. Elle doit être nourrie jour après jour, pour faire naître l'obéissance active, là où l'adhésion l'emporte sur la contrainte.

Une fois n'est pas coutume, je réserve le sujet de ma prochaine lettre.

Fraternellement,

Général d'armée Pierre de Villiers

*Source : État-major des armées*

*[Retour à la table des matières](#)*

## "Les promesses du président sont tout à fait insuffisantes" : INTERVIEW du général (2S) Vincent DESPORTES.

**Malgré la promesse d'une augmentation du budget de la Défense en 2018, plusieurs officiers s'insurgent contre les économies demandées aux armées pour 2017.**

...Malgré tout, le général Vincent Desportes estime les engagements d'Emmanuel Macron trop faibles. *"Les promesses du président sont tout à fait insuffisantes pour pallier les difficultés à venir"*, a-t-il réagi sur Europe 1.

*« Nous pensions avoir un nouveau président". "Quand le chef d'Etat-major des armées demande qu'on ne lui vole pas 850 millions d'euros, il ne se préoccupe pas des armées mais de la défense de la France. Il est le technicien qui, contrairement à d'autres, connaît l'armée au cœur. Il sait que ces 850 millions d'euros retirés vont avoir des conséquences immédiates sur la préparation des armées, l'arrivée de nouveaux équipement, etc. »*, a expliqué le militaire.

Pour lui, l'effort budgétaire demandé met à mal l'efficacité future des troupes française, notamment mobilisées dans la lutte contre le terrorisme. *« On retire à la défense de la France, en permanence, des masses budgétaires. Nous pensions avoir un nouveau président, et l'on reprend les vieilles manières ; c'est à dire que, quand on ne sait pas faire, on considère les armées comme une variable d'ajustement »*.

*« Les soldats français, qui sont aujourd'hui entraînés en dessous des normes de l'OTAN [...], vont se trouver pendant un certain temps encore moins entraînés. La deuxième conséquence immédiate, ça va être le ralentissement de l'arrivée de nouveaux équipements. Je rappelle que moins de 60% des véhicules de l'armée de terre sont blindés aujourd'hui, et que des véhicules tombent en panne tous les jours au Sahel... juste parce qu'ils sont trop vieux »*, détaille Vincent Desportes.

### **Une ministre des Armées "trop faible".**

Emmanuel Macron a demandé jeudi aux officiers de ne pas *« étaler certains débats sur la place publique »*. *« J'ai pris des engagements, je suis votre chef »*, a-t-il martelé. Une référence implicite à des propos rapportés du général de Villiers, chef d'état-major des armées, qui aurait déclaré face aux nouvelles contraintes financières : *« Je ne vais pas me faire baiser comme cela »*. *« Il a eu raison ! Qui peut défendre les militaires et les armées ? Ça n'est certainement pas notre ministre qui, quelles que soient ses énormes qualités, est surement beaucoup trop faible aujourd'hui, et ne connaît pas ce ministère »*, a défendu Vincent Desportes, toujours sur Europe 1. *« Il faut bien que le chef d'état-major fasse valoir son point de vue ! [...] Il est garant du présent et du futur des armées pour la défense des Français »*, rappelle-t-il.

*« Le problème de fond, c'est probablement un problème de tenue du gouvernement, cette annonce n'aurait jamais dû être faite avant le 14-Juillet », poursuit le général, qui ne mâche pas ses mots à l'égard de l'exécutif : « Est-ce qu'on est devant de l'incompétence ? Peut-être bien. De l'amateurisme ? Très probablement ! ».*

*« J'en veux un peu au président qui avait dit, au Mali, qu'il respecterait les contraintes matérielles et humaines », confie encore Vincent Desportes. « Il avait une posture qui montrait qu'il faisait attention aux armées, qu'il avait de la considération [...] et puis il y a ça : 'Fermez vos gueules, vous êtes un ministère comme tout le monde !' Ça n'est pas un ministère comme les autres, c'est un ministère où des hommes et des femmes engagent leur vie pour la défense de la France ». Et de conclure : « Il se dit Jupiter. Jupiter a la foudre, cette foudre il faut la reconstruire ».*

*Propos du Général (2S) Vincent Desportes recueillis par Guillaume GENTON  
Date 14 juillet 9H00 - 10H00*

*Source : Europe 1 « Le Grand Direct des Médias »  
[Retour à la table des matières](#)*



## "Loyauté et discipline" : LIBRE OPINION du général (2S) François TORRES.

Alors qu'à l'occasion de ce 14 juillet les armées sont une nouvelle fois, et peut-être plus que jamais, utilisées sur la scène internationale pour rehausser le prestige de l'exécutif ; malgré les grandes promesses de campagne et en dépit des opérations en cours pesant sans discontinuer sur les hommes et sur les équipements depuis de longues années, rien n'a donc changé. Le budget des armées variable d'ajustement depuis des lustres, objet de coupes claires incessantes est, non seulement, une fois encore raboté, mais il est celui à qui l'exécutif demande le plus « d'efforts ».

Comme si les Forces n'avaient pas, depuis un quart de siècle, et précisément en raison du manque de crédits, été la cible du plus grand plan social de tous les corps de l'Etat ; comme s'il était normal et routinier que les hommes absents de leurs familles un jour sur deux partent en opérations au risque de leur vie avec des pièces de rechange récupérées sur les indisponibles peu à peu désossés ; comme s'il n'y avait aucun lien direct entre les moyens et les missions ; comme si, enfin, la parole des chefs militaires sonnait poliment le tocsin depuis des années était insignifiante et méprisante, alors que le pouvoir dresse attentivement l'oreille au moindre frémissement syndical.

L'indignité n'est pas celle du Chef d'Etat-major des armées dont on a eu tort de croire que la patience était sans limites, mais bien celle des exécutifs qui se payent de mots et de postures à défaut de donner aux armées les moyens de leurs missions. Il est bien temps de donner sèchement des leçons de loyauté à ceux qui n'ont jamais bronché quand ils ont, à la suite d'incessants reniements, abusifs crédits hypothécaires précisément tirés sur leur loyauté, peu à peu été acculés à l'impossible.

Après tant d'années de mépris accumulé, abrité derrière tant de bonnes paroles et de défilés impeccables où, dit-on le peuple français vient à la rencontre de son armée, de nouvelles promesses nous disent qu'en 2018 le budget de la défense sera rehaussé de 1,5 milliard d'€ initiant une trajectoire de redressement qui le conduirait en 2025 à 2% du PIB. La loyauté des militaires veut y croire. Mais elle fut si souvent trompée qu'en cette période de menaces, de suractivité et de sacrifices, il lui aurait fallu autre chose que de bonnes paroles.

Alors que 30 000 hommes sont affectés à l'étranger et engagés dans des opérations extérieures ou patrouillent inlassablement les rues françaises, beaucoup au risque de leur vie, le symbole d'une nouvelle coupe budgétaire prenant le risque de remettre en cause l'entraînement et les équipements des hommes et donc leur sécurité, est d'autant plus détestable qu'il semble être la perpétuation d'une stratégie d'économies spéculant une fois encore sur le silence et le « devoir de réserve ». Pourtant, dans les armées et au sein de ceux qui connaissent les rouages de l'administration, hormis les courtisans, personne ne croit qu'il était impossible de faire autrement.

Les Légions attendaient un symbole fort et il n'est pas venu. Pire encore, elles ont été publiquement tancées.

De mon passage à la Spéciale (*Ecole spéciale militaire de Saint Cyr-Note ASAF*), sur cette question de dignité et d'obéissance aux ordres donnés, je me souviens de deux réflexions de notre officier instructeur :

- la première : « *un ordre mal exécuté est un ordre mal donné* »

- et la deuxième, rappelée dans la dernière Lettre de l'ASAF, « *il n'y a pire indiscipline que de donner un ordre inexécutable.*»

*François TORRES*  
*Officier général (2S)*

*Source : Général (2S) François TORRES*

[Retour à la table des matières](#)

## Silence dans les rangs : LIBRE OPINION du colonel (ER) P. GEOFFROY.

Silence dans les rangs..... Alignement ..... Je ne veux voir qu'une seule tête : la mienne. Ce jeudi 13 juillet, sans le nommer, le président de la République a vertement « recadré » le général d'armée de Villiers, chef d'état-major des Armées (CEMA) qui avait observé en commission que les promesses de la campagne électorale sur l'augmentation des crédits militaires n'étaient pas tenues. Quoi de plus naturel ? Souvent ce sont les médias qui sont à fustiger quand ils construisent des scandales pour exister ! Ici, le scandale vient du fait que le CEMA a été tancé devant la France entière et à tort. En conscience et en responsabilité, il n'a fait que justifier les moyens nécessaires pour remplir les missions qui lui sont assignées. Au final, il y va de la vie des exécutants.

Là encore les réflexes du Président datent d'un autre âge. Lyautey, un homme de notre temps, disait : « *Quand les talons claquent, les esprits se referment* ». Une référence à ce Maréchal de France, qui ne confondait pas autorité et autoritarisme, s'impose :

*“Un chef, celui qui commence par servir et par obéir pour apprendre à commander, et le fait de servir et d'obéir au mieux est déjà un acte de chef, puisque c'est donner l'exemple. Mais aussi, celui qui en servant et en obéissant n'abdique ni l'indépendance de son jugement ni le libre jeu de son initiative, qui observe et se prépare”, celui qui, plus tard, en donnant toujours l'exemple de la déférente discipline, saura ne pas se borner à obéir passivement et osera, quand sa conscience et la situation lui en font un devoir, soumettre librement son avis, avis qu'accueillent toujours, provoquent même les chefs dignes de ce nom”*

Il va de soi qu'un tel chef connaît les codes écrits ou non qui font « la grandeur et les servitudes » de la vie militaire. Jamais un chef ne met en cause un de ses subordonnés devant les subordonnés de celui-ci. J'ajoute me souvenir du Général Bigeard qui, avec ses mots, disait qu'un militaire était propriétaire de son grade acquis par son travail et son courage (il y a malheureusement des exceptions) et que le mandat d'un élu n'était que provisoire et ne pouvait être renouvelé qu'en flattant, sinon en trompant, ses électeurs pour être réélu.

Après tout, les esprits avisés avaient tout de suite compris que la suppression du ministère de la Défense n'était pas un fait anodin. La Défense est partie à l'Elysée. Le ministère des armées n'est plus que le gestionnaire des Hommes et du matériel des armées.

Avant de parler de service national universel, il serait temps de donner à lire au Président « *Le rôle social de l'officier dans le service universel* », écrit par le capitaine Lyautey en 1891. Il y énonce les règles de base d'un management à visage humain bien différent de celui qui se met en place selon les codes des potentats.

*Colonel (ER) P. GEOFFROY  
Président de l'Association Nationale Maréchal Lyautey*

*Source : Colonel (ER) P. GEOFFROY, Président de l'Association Nationale Maréchal Lyautey*  
[Retour à la table des matières](#)

## **Monsieur MACRON ne connaît pas son métier : LIBRE OPINION du général (2S) Henri ROURE.**

Monsieur Macron s'est sans doute trompé de rôle et, comme beaucoup de jeunes trop vite arrivés, il s'imagine détenir un pouvoir qu'il n'a pas. Il joue avec la France, dont il a pris la tête à la suite d'une véritable opération médiatico-bancaire. Il se gargarise de l'expression Chef des Armées. Malheureusement son attitude et ses propos démontrent qu'il n'en a pas compris le sens.

L'Armée est en effet un domaine d'exception. Elle ne peut être considérée comme les autres rouages ou administrations de l'Etat. Elle est la nation en armes et ceux qui y servent ont le privilège de tuer légalement et l'honneur de risquer leur propre vie pour l'indépendance du pays, la liberté et la sécurité de leurs concitoyens. Pour ces raisons, les militaires ne sont pas des fonctionnaires. Leur statut est autre, même s'il s'en rapproche. Le président de la République est donc, de manière bien différenciée, d'une part, chef de l'État et d'autre part chef des Armées.

Dans le cadre de cette fonction, sans doute la plus haute qu'il ait, le président est donc responsable de la sécurité globale de la nation et, in-fine, de l'accomplissement des missions des Armées. Il se doit, en toute logique, de s'appuyer sur les compétences de ceux qui savent véritablement les risques que court le pays et les moyens nécessaires pour le défendre face aux menaces ou aux agressions.

Dans ce contexte les chefs d'état-major d'armées et, surtout le chef d'état-major des Armées doivent (verbe « devoir ») exprimer les besoins des forces et expliquer au « chef des Armées » les impératifs, les contraintes, les risques et les obligations qui pèsent sur les forces.

Le général de Villiers devant la commission de la Défense de l'Assemblée n'a fait que dire la vérité. Les moyens ne sont plus en adéquation avec les missions. Il était en conformité avec sa fonction.

En revanche le président a outrepassé ses droits. Sans le vouloir, espérons-le, il a trahi sa mission suprême en donnant raison à des comptables totalement ignares s'agissant des questions régaliennes de sécurité nationale ou trop investis dans l'internationalisme bruxellois.

Pire, monsieur Macron, a osé traiter le chef d'état-major des Armées, sur un ton totalement inapproprié, voire insultant. Je ne sais quelle image il a du fonctionnement des armées, mais hier comme aujourd'hui, le chef, avant de prendre une décision, s'informe, discute puis décide. Le respect des avis des subordonnés et la confiance dans leur compétence sont les principes sur lesquels repose l'efficacité. Même le jeune sous-officier apprend à travailler avec ses hommes et à les respecter. Le « garde-à-vous » est réservé à l'ordre serré, action collective de démonstration de cohésion. Que je sache, nous ne sommes pas dans cette configuration, ou alors monsieur Macron s'inspire de Courteline.

*Général (2S) Henri ROURE*

*Source : Général (2S) Henri ROURE*

[Retour à la table des matières](#)

## **Un procès en place publique non fondé : LIBRE OPINION du général (2S) Pierre ZAMMIT.**

Le Président de la République reproche au chef d'état-major des Armées d'avoir porté sur la place publique des éléments qui n'auraient pas dû l'être. Il tente de prendre à témoin l'opinion publique sur cette fausse assertion habilement répétée sur les ondes et plateaux de télévision par certaines personnes plus ou moins proches de lui. L'accusation n'est pas fondée. Chacun sait désormais que le général de Villiers s'est exprimé devant la représentation nationale en huis clos et que les fuites ne sont pas de son fait.

Encore une fois - le cas s'est déjà produit avec le général Soubelet - faut-il mentir aux parlementaires quand la défense de la France est en jeu, quand la vie de nos soldats dépend de décisions qui conditionnent leurs moyens de combat ? Cela ne se rencontre dans aucune autre démocratie au monde. Cela fait plusieurs années que le taux d'engagement des armées est de 30 % supérieur à ce que prévoient le contrat fixé par le livre Blanc sur la Défense et la loi de programmation militaire. A-t-on vu pour autant les armées faillir sur le terrain, dire "non", lever la crosse en l'air ? Non. Et heureusement ! Les Français, eux, peuvent en témoigner.

Monsieur le Président, entendez vos soldats. Entendez ceux qui ont la lourde charge de les conduire au combat, de leur fermer les yeux quand survient la mort. Leur devoir est de parler. Le chef d'état-major des Armées parle pour chacun d'entre eux. Entendez-les aujourd'hui. Pas demain. Ce sera trop tard. Ils sont fils de France. Respecter nos soldats, c'est d'abord leur donner les moyens de se battre. Les oraisons funèbres et mots ne suffisent plus. Les soldats n'y croient plus.

*Général (2S) Pierre ZAMMIT  
Délégué ASAF 31*

*Source : Général (2S) Pierre ZAMMIT*  
[Retour à la table des matières](#)

## Passé d'armes MACRON / VILLIERS : Un chef ne devrait pas dire ça... : LIBRE OPINION de monsieur Alexandre MALAFAYE.

FIGAROVOX/ANALYSE

**Alexandre Malafaye revient sur les reproches formulés par le président de la République au chef d'état-major des armées Pierre de Villiers. Il rappelle qu' «aucun bon pouvoir ne s'exerce dans la durée sans contre-pouvoir».**

*«Il n'est pas digne d'étaler certains débats sur la place publique. J'ai pris des engagements. Je suis votre chef. Les engagements que je prends devant nos concitoyens, et devant nos armées, je sais les tenir. Je n'ai à cet égard besoin de nulle pression et de nul commentaire.»*

Celui qui prononce ces mots durs ne s'appelle pas Charles de Gaulle. Un chef n'aurait pas dit ça. Celui qui recadre ainsi le chef d'état major des armées (CEMA) a obtenu 24 % - seulement - au premier tour de l'élection présidentielle. Depuis, à 39 ans, il a été élu Président de la République et, au fil des semaines, un autre visage se dessine. La campagne nous a montré celui d'un séducteur habile, soucieux de rassembler le plus largement possible, «en même temps» à droite et à gauche. Mais à la vérité, nous avons élu un inconnu. Avant lui, les Français n'ignoraient presque rien des grands traits de caractère de leur Président. Cette fois, nous découvrons en marchant la vraie nature du nouveau locataire de l'Élysée, l'autre visage de Jupiter. Celui qui affirme «je suis votre chef» n'avait jamais été placé en situation de commandement, jamais il n'avait été numéro un.

Dès lors, l'observation des premiers actes du «chef» qui «sait», par delà la mise en scène urbi et orbi de la geste présidentielle, se révèle très instructive, et pas nécessairement rassurante. À travers sa confrontation brutale et déséquilibrée avec le chef d'état major des Armées, Emmanuel Macron croit utile de signifier qu'il dispose du pouvoir. Curieux rappel en vérité, car sous la V<sup>e</sup> République, qui doute de l'étendue du pouvoir et des prérogatives du chef de l'État français? Personne. Alors à quoi bon? Veut-il tuer dans l'œuf toute velléité de contestation, voire simplement toute forme de discussion contradictoire? Tout le laisse penser ; de la même façon, nous imaginons qu'avec cette exécution en place publique du CEMA, Emmanuel Macron vise tous ceux qui seraient tentés de le contrarier, puisqu'il n'a «*besoin de nulle pression et de nul commentaire*». En ligne de mire, tous ceux qui procèdent de son autorité, et plus spécialement les directeurs d'administration qu'il a mis sous tension depuis son arrivée, avec la menace du *spoils system*.

Si le CEMA n'a pas d'autre choix que d'obéir ou de se démettre, il n'en ira pas de même avec la jeunesse, la rue, ou encore les syndicats.

Il n'aura donc pas fallu attendre longtemps pour voir le masque tomber. La bascule s'est faite au soir du deuxième tour des élections législatives. Comme il n'y a plus aucune parcelle de pouvoir à conquérir via les urnes, inutile pour Emmanuel Macron de persister dans la voie du charme et du «en même temps» ; il peut se débarrasser du gant de velours. Mais dispose-t-il vraiment d'une main de fer? Le chantier des réformes à mener est tel que nous espérons voir la même fermeté s'exercer lorsque les premières vraies difficultés surgiront. Car si le CEMA n'a pas d'autre choix que d'obéir ou de se démettre, il n'en ira pas de même avec la jeunesse, la rue, ou encore les syndicats.

L'abus d'autorité peut masquer une faiblesse, ou bien refléter une certaine ivresse du pouvoir. Grisé par tant de puissance et l'image hypertrophiée renvoyée par le miroir médiatique, le meilleur des hommes peut se laisser aller à croire qu'il peut tout imposer, tout régler, tout dicter par sa seule volonté. Mais il faudra tout de même qu'à un moment ou à un autre, Emmanuel Jupiter Macron revienne sur terre et se familiarise avec un exercice maîtrisé du pouvoir et ses contingences.

**Il lui faudra d'abord accepter de composer**, car aucun bon pouvoir ne s'exerce dans la durée sans contre-pouvoir, et si les hauts-fonctionnaires, et les chefs militaires, ont le devoir d'obéir, ils ont le droit d'en remonter à l'autorité politique. A condition, bien sûr, que cette dernière en accepte le principe. Hélas, il y a bien longtemps que ce n'est plus le cas, et la Nation toute entière s'en ressent. Cet équilibre est pourtant essentiel, et nous étions fondés à espérer que le renouveau démocratique promis par Emmanuel Macron le restaurerait. Il semblerait que rien ne change, et le président de la République - qui dit aimer «le sens du devoir et de la réserve» - , comme ses prédécesseurs, préfère confondre les mots obéissance et soumission. C'est sans doute plus confortable, et même gratifiant pour l'égo. Mais l'homme étant pas nature faillible, si personne ne peut conseiller «le prince», ou le contredire, nous pouvons craindre des lendemains difficiles.

**En second lieu, le Président devra apprendre à utiliser son autorité à bon escient** afin de faire reposer son pouvoir sur le plus essentiel des principes de gouvernement: la confiance. Car c'est bien là que réside le grand pêché d'Emmanuel Macron dans sa confrontation avec le CEMA. Autorité et confiance ne vont pas de pair, et disposer du pouvoir ne se traduit pas ipso facto par capacité d'entraînement. D'autant que si on les braque, les capacités de résistances et d'inertie de l'administration et des Français sont immenses. Ainsi, plutôt que d'attaquer frontalement le CEMA, pourquoi le Président de la République n'a-t-il pas fait œuvre de pédagogie? Dans son allocution prononcée à l'Hôtel de Brienne, devant la fine fleur militaire de la Nation, d'autres mots auraient pu produire un effet bien différent. Voilà, par exemple, ce qu'aurait pu dire un chef fédérateur et inspiré par le renouveau des pratiques politiques: *«J'ai n'ai rien perdu de vos débats et de vos inquiétudes, et je les entends. J'ai pleinement conscience des difficultés qui découlent de ces ajustements budgétaires année en cours, soyez-en persuadés. Mais nous n'avons pas le choix. Les efforts à court terme que le Gouvernement et moi vous demandons d'accomplir sont indispensables pour restaurer le crédit de la parole française sur la scène européenne. Il en va de la relance du projet européen avec nos partenaires. Les enjeux sont immenses, à la hauteur des attentes de nos compatriotes et des défis de ce siècle incertain à bien des égards. A l'évidence, ces efforts à court terme seront récompensés à long terme, nous nous y retrouverons tous, y compris nos armées dont j'assume le commandement en chef, et pour lesquelles j'ai le plus grand respect. Faites-moi confiance, vous ne serez ni déçus, ni trahis, je m'y engage solennellement devant vous.»*

Voilà ce que nous aurions dû entendre, ce que nous aurions aimé entendre, ce qui aurait pu rassurer et clore le débat, redonner le sens et le souffle nécessaires, et motiver chacun sur l'objectif. Au lieu de cela, Emmanuel Macron se contente d'une nouvelle victoire à la Pyrrhus, en écrasant plus petit que lui. Mais à force de vaincre sans péril, il se pourrait bien qu'à la fin, il n'y ait ni triomphe, ni gloire.

Alexandre MALAFAYE  
Président de Synopia

Source : Figarovox

[Retour à la table des matières](#)



## Le départ d'un très grand soldat : PROPOS de monsieur Jean-Jacques BRIDEY, Président de la Commission de la Défense nationale et des forces armées le 19 juillet 2017 lors de l'audition du général BOSSER chef d'état-major de l'armée de Terre

...

Merci, Mon général (*général Jean-Pierre BOSSER, chef d'état-major de l'armée de Terre*), pour cet état des lieux (*de l'armée de Terre*), et pour les perspectives que vous avez développées devant la commission.

Pendant que vous vous exprimiez, nous est parvenue l'information de la démission du général Pierre de Villiers de son poste de chef d'état-major des armées. Je voulais ici rendre hommage et remercier Pierre de Villiers avec qui nous avons toujours eu – du moins tous les anciens parlementaires – des contacts **francs et directs**. Il ne cachait pas sa **passion des armées**, son engagement total **au service** de notre pays. Le général Pierre de Villiers était un très grand soldat et un très grand chef d'état-major.

Il y a deux jours et durant tout le week-end, j'ai été en contact avec lui pour lui dire que sa démission n'était pas envisageable. Je le lui ai dit à plusieurs reprises.

Je regrette cette décision, parce que je pense qu'au moment où débute la revue stratégique, préalable à une loi de programmation militaire très engageante, suivant les termes du président de la République, **nous avons besoin de son expertise**, de sa compétence et de son autorité au sein des armées pour mener ces grandes réformes auxquelles notre commission sera associée.

C'est une décision personnelle qui engage bien entendu toutes les armées, mais je voulais lui redire – et je l'appellerai plus tard – toute notre amitié, notre estime et la confiance qui demeure vis-à-vis d'un très grand soldat.

*Extrait des propos de monsieur Jean-Jacques BRIDEY  
Président de la Commission de la Défense de l'Assemblée nationale  
à l'occasion de l'audition du général d'armée Jean-Pierre BOSSER  
chef d'état-major de l'armée de Terre  
le 19 juillet 2017*

*Source : Extrait des propos de monsieur Jean-Jacques BRIDEY Président de la Commission de la Défense de l'Assemblée nationale à l'occasion de l'audition du général d'armée Jean-Pierre BOSSER chef d'état-major de l'armée de Terre.*

[Retour à la table des matières](#)



# 2<sup>ème</sup> partie

## La démission

## Communiqué du général de VILLIERS

### OFFICIEL : Communiqué du général d'armée Pierre de VILLIERS.

**« J'ai pris mes responsabilités en présentant, ce jour, ma démission au Président de la République, qui l'a acceptée. »**

J'assume les responsabilités de chef d'état-major des armées depuis **trois ans et demi**. Je suis pleinement conscient de l'honneur qui m'est fait, de la confiance qui m'a été accordée et des devoirs qui sont attachés à cette fonction.

J'ai toujours veillé, depuis ma nomination, à maintenir un **modèle d'armée** qui garantisse la cohérence entre les menaces qui pèsent sur la France et sur l'Europe, les missions de nos armées qui ne cessent d'augmenter et les moyens capacitaires et budgétaires nécessaires pour les remplir.

Dans le plus strict respect de la **loyauté**, qui n'a jamais cessé d'être le fondement de ma relation avec l'autorité politique et la représentation nationale, j'ai estimé qu'il était de mon devoir de leur faire part de mes réserves, à plusieurs reprises, à huis clos, en toute **transparence et vérité**.

Dans les circonstances actuelles, je considère ne plus être en mesure d'assurer la pérennité du modèle d'armée auquel je crois pour garantir la protection de la France et des Français, aujourd'hui et demain, et soutenir les ambitions de notre pays. Par conséquent, j'ai pris mes responsabilités **en présentant, ce jour, ma démission au Président de la République, qui l'a acceptée**.

J'éprouve une vraie **reconnaissance** envers nos soldats, nos marins et nos aviateurs avec lesquels j'ai partagé ma vie, pendant **quarante-trois années**, au service de la nation, en toute sincérité. Je sais pour les connaître qu'ils continueront à assurer la mission aux ordres de mon successeur avec autant de détermination et de fidélité.

Je reste indéfectiblement attaché à mon pays et à ses armées. Ce qui m'importera, jusqu'à mon dernier souffle, **c'est le succès des armes de la France**.

*Général d'armée Pierre de VILLIERS*

*Source : État-major des armées*

[Retour à la table des matières](#)

## Dernière lettre du général de VILLIERS

### « Lettres à un jeune engagé ». Dernière lettre : Départ. LIBRE OPINION du général d'armée Pierre de VILLIERS, Chef d'Etat-major des Armées.

Mon cher camarade,

J'avais encore pas mal de choses à vous dire ; et puis, – je dois bien l'avouer – j'avais pris goût à ce rendez-vous hebdomadaire, qui me permettait d'aborder certains sujets importants, de vous faire part de mes réflexions et de recueillir vos réactions.

Mais voilà, l'heure du départ est arrivée, plus rapidement que prévu. Cela ne vous étonnera pas, vous dont l'imprévu est le pain quotidien. Depuis le premier jour, nous avons appris à avoir, avec nous, un sac prêt pour partir « au coup de sifflet bref ». Choisir d'être militaire, c'est accepter de ne plus s'appartenir, tout-à-fait.

Pour autant, la disponibilité à servir « en tous temps et en tous lieux », d'une ville à l'autre, d'un continent à l'autre, ne fait pas de nous des déracinés. Nous appartenons à une patrie que nous aimons ; nous sommes les héritiers d'une histoire qui nous a façonnés ; nous sommes porteurs de convictions qui nous font avancer. Sortir de sa zone de confort, c'est s'exposer, mais c'est aussi se révéler ; à soi-même, pour commencer. « Je vauX ce que je veux ! ».

Au moment de partir, je vous redis à quel point la vie militaire mérite d'être vécue. Aimez-la avec passion. Donnez-lui beaucoup, car on ne peut s'engager à moitié. Et si parfois il lui arrive d'être ingrate, considérez un instant tout ce qu'elle vous a donné.

A titre personnel, je reste indéfectiblement attaché à mon pays et à ses armées. Ce qui m'importera, jusqu'à mon dernier souffle, c'est le succès des armes de la France.

Fraternellement et fidèlement,

*Général d'armée Pierre de VILLIERS*  
19. Juillet 2017

Source : *État-major des armées*  
[Retour à la table des matières](#)

## VIDEO : Sans commentaire. A voir et à partager.

Pour lire la vidéo cliquez sur la vignette ci-dessous



*Source : Etat-major des armées*  
[Retour à la table des matières](#)

# COMMUNIQUÉ du président de l'ASAF du 21 juillet 2017.

## Communiqué du président de l'ASAF du 21 juillet 2017

- Les conditions de la démission du général d'armée Pierre de Villiers ont profondément et sans doute durablement réduit la crédibilité du président de la République comme chef des Armées.
- Sa méconnaissance des questions militaires, son inexpérience et son absence de réflexion antérieure sur ce qui est « *le premier devoir de l'Etat* » justifiait pleinement le maintien à son poste du général de Villiers unanimement apprécié pour sa loyauté, sa franchise, sa connaissance très approfondie des questions de Défense, notamment budgétaires, et son sens de l'intérêt supérieur du pays.
- Par des propos frisant l'autoritarisme puéril - « *c'est moi le chef* » - tenus au mauvais moment et au mauvais endroit, ainsi que par son refus de traduire dans les faits les besoins urgents des armées, le Président a conduit le chef d'état-major des Armées à démissionner afin de marquer son refus de mettre en cause la cohérence des capacités opérationnelles de nos armées.
- Dans le souci de restaurer l'image désastreuse de « petit chef arrogant » qui est maintenant celle du président de la République, non seulement au sein des armées mais aussi de l'opinion publique, monsieur Castaner, porte-parole du gouvernement, a cru bon de se lancer dans une diatribe visant à ternir l'image du général de Villiers et à justifier l'attitude du Président .
- Les propos de monsieur Castaner pèsent en fait le poids de leur médiocrité. Ils ont des relents d'aigreur, un goût de vengeance et suintent l'arrogance. Ce parfait ignorant des questions de Défense n'avait, à n'en pas douter, jamais lu les nombreuses auditions des chefs d'état-major expliquant la situation critique dans laquelle se trouvent nos armées. Sait-il que les textes des auditions sont libres d'accès sur les sites de l'Assemblée nationale et du Sénat et qu'ils peuvent être relayés par internet et les réseaux sociaux ?
- L'ASAF, association de soutien à l'armée française, est strictement indépendante et ne sollicite aucune subvention de l'Etat. Elle participe bénévolement à l'information des citoyens sur les questions militaires et de Défense. Elle constate que les dirigeants et élus actuels sont, pour leur très grande majorité d'entre eux, peu au fait des questions militaires. Elle estime qu'il est plus que jamais du devoir des chefs militaires d'éclairer le plus rigoureusement possible les autorités politiques et les élus de la Nation sur la situation stratégique et sur celle de nos armées. Il est de leur devoir de dire la vérité sans restriction.
- Pour sa part, l'ASAF va continuer à mobiliser les citoyens français pour qu'ils soutiennent notre armée et qu'elle dispose de tous les moyens lui permettant d'agir efficacement au service de la France et des Français aujourd'hui mais aussi demain.
- En outre, elle sera particulièrement vigilante, comme ce fut le cas dans le passé, sur les propos tenus par les responsables politiques à l'encontre des soldats de tous grades, ainsi que sur toute tentative de manipulation ou d'instrumentalisation de l'armée et de son histoire à des fins politiciennes.

*Henri PINARD LEGRY*  
*Président ASAF*

Source : ASAF

[Retour à la table des matières](#)

# Obéir ne doit pas obliger à mentir : LIBRE OPINION du général (2s) Gilbert ROBINET.

## Obéir ne doit pas obliger à mentir

Pour les hautes autorités militaires, l'Assemblée nationale, où elles sont régulièrement auditionnées par les membres de la commission de la Défense de cette institution, à la demande de ces derniers, est devenue la banlieue de Limoges[1].

Déjà, en 2013, le général Bertrand Soubelet, alors numéro trois de la Gendarmerie nationale, a été, en définitive, renvoyé dans ses foyers après quelques péripéties destinées à donner le change à travers des changements de fonction, pour avoir fait connaître aux parlementaires d'une commission d'information ce qu'il estimait être les incohérences et les défaillances de la politique sécuritaire et judiciaire. Puis, au cœur du mois de juillet 2017, ce fut au tour du général Pierre de Villiers, alors chef d'état-major des Armées (CEMA), c'est-à-dire la plus haute autorité militaire de ce pays, d'être inéluctablement amené à remettre sa démission après avoir été victime de la foudre jupitérienne synonyme aujourd'hui d'élyséenne.

Pour avoir, lui aussi, exprimé devant la même représentation nationale, ses craintes quant à l'inadéquation croissante entre les moyens accordés aux armées et les missions qui leur sont demandées accusée par le retrait non prévu de 850 millions d'euros destinés à financer partiellement le coût des opérations extérieures, le général de Villiers a été, le 13 juillet au soir, dans le parc de l'Hôtel de Brienne où se déroule traditionnellement une rencontre bon enfant entre le chef de l'Etat et les Armées, l'objet d'une admonestation sans précédent devant l'ensemble de ses subordonnés.

Or, alerter la représentation nationale, qui plus est à huis clos donc sous le sceau de la confidentialité, sur les conséquences, en particulier en matière de déploiements de nos forces en opérations extérieures, de coupes budgétaires est le devoir du CEMA et cela ne mérite pas une humiliation publique source, finalement, d'une crise de confiance entre les Armées et le chef de l'Etat. Ajoutons, cerise sur le gâteau, que le général de Villiers aurait dû quitter ses fonctions par « limite d'âge » le 31 juillet et qu'il venait, par arrêté du ministre des Armées pris le 30 juin, d'être prolongé d'un an. On peut penser que pour accepter cette prolongation, le général de Villiers a sollicité quelques garanties en matière de respect du budget et que celles-ci lui ont été données. De surcroît, monsieur Jean-Jacques Bridey, nouveau président de la commission de la Défense de l'Assemblée et appartenant à la majorité présidentielle, a précisé publiquement qu'aucune référence à une quelconque réduction du budget 2017 n'avait été évoquée en conseil de Défense.

Si l'on devait ne retenir qu'un « différend » entre deux hommes, je me contenterais de dire qu'un vrai chef n'éprouve jamais le besoin de rappeler qu'il est le chef, comme l'a fait M. Macron le 13 juillet au soir. L'arrogance et les rodomontades ne suppléent pas à l'incompétence

mais en sont, au contraire, souvent les marques les plus visibles. Enfin, je ne suis pas sûr qu'aux yeux de l'opinion, les qualités de, respectivement, grand chef et petit chef soient distribuées au général de Villiers et à M. Macron selon l'ordre établi par ce dernier.

Mais le sujet le plus grave de cette lamentable affaire est ailleurs. Si des auditions, à huis clos, devant des commissions parlementaires, donnent lieu, de la part de l'exécutif, à des « mises au pas » des personnes interrogées, alors c'est nier au pouvoir législatif son rôle de contrôle de l'action gouvernementale, car pour contrôler cette action, encore faut-il la connaître dans sa pure et stricte vérité sans aucun travestissement de complaisance. Les deux exemples cités constituent de graves atteintes à la démocratie dont le fonctionnement ne peut se résumer à la formule appliquée aux deux hommes : « mentir ou partir ».

Pour répondre à l'obligation de réduction du déficit conformément aux injonctions de Bruxelles, il est dit que tous les ministères doivent également et proportionnellement participer. Mais ce raisonnement ne s'applique qu'à l'instant présent et passe par profits et pertes tous les efforts déjà accomplis par le ministère de la Défense (devenu des Armées) depuis trente ans. En termes de participation à la réduction de ce déficit, quel autre ministère a-t-il fait autant que lui ? Depuis 1980, en euros constants, le budget de ce ministère a baissé de 20 %. Quant à ses effectifs, ils n'ont cessé de fondre de façon drastique et continue depuis trente ans. Sans remonter aussi loin, rappelons que la loi de programmation militaire 2008-2015 prévoyait la suppression de 54 000 postes, facture légèrement atténuée en fin de période sous la pression des événements (attentats de 2015). Pour autant, le déficit du budget de l'Etat a-t-il été parallèlement réduit ?

En outre, face à ce pseudo principe d'égalité/équité entre tous les ministères, on est en droit de poser la question suivante : quel autre ministère que celui des Armées compte-t-il aujourd'hui dans ses rangs des hommes et des femmes qui risquent leur vie tous les jours sur au moins cinq théâtres d'opérations extérieures ? Dans une moindre mesure, celui de l'Intérieur qui voit, de plus en plus souvent, des policiers pris pour cibles. D'ailleurs lui aussi est impacté par une réduction de crédit de 526 millions d'euros.

Dans les deux cas, il se trouve que la sauvegarde de la vie de ceux qui défendent leurs concitoyens, sur le territoire national comme à l'étranger, dépend beaucoup du nombre, de la qualité et des performances des matériels et équipements qu'ils servent. Je souhaite au président de la République qu'il n'ait pas, demain, à présider, dans la Cour d'Honneur des Invalides, une cérémonie d'hommage à des soldats tués en opération et pour lesquels il apparaîtrait que leur vie aurait pu être sauvée par une meilleure protection offerte par leurs équipements. Mais je le souhaite aussi et d'abord pour ces victimes potentielles.

Le 19 juillet, soit le surlendemain de la démission du général de Villiers, le président de la République se trouvait sur une étape du Tour de France cycliste. Dans un contexte peu en rapport avec le sujet évoqué, il a affirmé que ce n'était pas au CEMA de défendre le budget de la Défense mais au ministre en charge. Mais ce ministre n'est-il pas juge et partie, surtout quand il a effectué une partie de sa carrière à Bercy ? Connaît-il tous les aspects technico-opérationnels



qui permettent d'argumenter une construction budgétaire ? Et d'ailleurs, ce ministre, a-t-on entendu un seul mot sortir de sa bouche à propos du différend entre le président et le CEMA ? Ordre de se taire ou incompétence sur les sujets en question ?

Mais, en vérité, la remarque présidentielle est dans le droit fil de ce qu'on appelle pudiquement « le nécessaire resserrement des militaires sur le cœur de leur métier » concept qui signifie en fait : « *vous les militaires, faites la guerre et rien d'autres, faites-vous tuer éventuellement et laissez la haute administration civile se charger du reste !* ». N'est-ce pas ce principe qui a déterminé le choix du successeur du général de Villiers, qui est, en effet, un opérationnel hors-pair, on dit même un guerrier. Il reste à souhaiter qu'il ne soit pas que cela.

Quoi qu'il en soit, si je comptabilise ce que représentent quantitativement les militaires en activité, les anciens militaires et tous les membres des innombrables associations patriotiques ou d'anciens combattants auxquels il faut associer leurs familles et même des citoyens qui ne sont rien de tout cela mais qui ont été profondément heurtés par la fanfaronnade du président de la République, je pense que ce dernier a perdu en une seule soirée près de trois millions d'électeurs potentiels. Pour regagner leur confiance, il lui faudra commettre un sans faute à leur égard pendant cinq ans.

*Général de division (2S) Gilbert ROBINET  
ayant servi 7 ans à l'état-major des Armées*

[1] Ville où furent invités à se retirer, en 1914, les généraux jugés incompétents par le généralissime Joffre et qui est à l'origine du terme limogeage.

*Source : Général de division (2S) Gilbert ROBINET*  
[Retour à la table des matières](#)



## Au nouveau quinquennat : LIBRE OPINION du général (2s) Bernard MESSANA.

### **2007-2017, une décennie perdue, deux quinquennats gâchés.**

Le premier, 2007-2012, gâché par un Président impatient, M. Sarkozy, devenu insupportable à une majorité de Français. Tout en lui reconnaissant un esprit de décision parfois inspiré,- crise de 2008, conflit russo-georgien...-, les citoyens se sont lassés de sa suractivité querelleuse et déstabilisante, altérant gravement l'exercice serein de la fonction présidentielle. Il échouera à se faire élire pour un deuxième mandat. Cinq ans auront suffi.

Le second, 2012-2017, gâché par l'inconsistance d'un Président amorphe, M. Hollande, doutant de lui, irrésolu, bavard, manipulateur et brouillon. Son exercice sera qualifié de « quinquennat pour rien ». Il n'en restera, raillent certains, que deux mesures dites « sociétales », le mariage des homosexuels, et les salles de « shoot ». Conscient ou non de ses insuffisances, il ne sera pas candidat à un deuxième mandat. Cinq ans auront suffi.

### **Et si...**

Et si, au delà des défaillances caractérielles de ces deux Présidents, il y avait une autre raison à leur échec ? M. Chirac ayant sonné le glas du septennat, ils sont en effet les premiers à avoir été soumis pleinement au nouveau régime du quinquennat, plaçant les élections législatives immédiatement après les présidentielles. Intelligents et logiques, les Français ne pouvaient donc que procurer, aux législatives, une large majorité à ces Présidents qu'ils venaient à peine d'élire. Objectifs et lucides, ces mêmes Français ne pouvaient alors manquer de constater, avec désolation, que leurs nouveaux élus, grisés par ce succès apparent et largement factice, y voyaient un blanc-seing à leurs penchants autocratiques,- M. Sarkozy-, ou une tolérance coupable à leur insignifiance,- M. Hollande-. Dès lors s'imposerait avec force et raison la conclusion citoyenne: **cinq ans ça suffit !**

### **Est-ce là prédiction pour le futur ?**

Peut-être pas. La décennie perdue a aussi été l'occasion, pour les Français, de mesurer et châtier la dérive navrante des deux grands partis dits « de pouvoir ». Les discours insipides de leurs leaders désabusés ont cessé de faire illusion. Nul idéal, nul projet. La bataille politique entre Gauche et Droite s'avérait simple exercice de conquête du pouvoir pour se « gaver » de ses avantages, dans le cocon douillet qu'avec une rare discrétion les politiques, toutes opinions confondues, avaient su se tisser. Conquête du pouvoir où tous les coups étaient permis, dénonciations, calomnies, désinformation éhontée, manipulation, combats féroces autour d'une République déchirée, au mépris des citoyens, dits les « gens »..

Le temps semblait donc bien venu d'une tentative de salut public, sorte d'entreprise d'assainissement chargée de « faire le ménage ». Et tenter aussi d'exhumer, dans les besaces rapiécées des vieux partis, quelques idées encore valides, susceptibles de constituer un tronc commun acceptable pour une majorité citoyenne. Ce fut donc là l'habile manoeuvre « macronienne », parfois à droite, mais « *dans le même temps* » à gauche, ou bien à gauche, mais « *dans le même temps* » à droite. Bataille gagnée ? Certes, car brillamment menée avec le soutien massif d'un pouvoir occulte dit « médiatico-financier », et le talent d'un candidat surdoué. Mais une bataille gagnée ne met pas fin à cet « état de guerre », la vraie guerre, à laquelle, selon Mrs. Hollande et Valls, nous sommes confrontés depuis 2015.

**Car pour gagner cette guerre, nous dit le CEMA, il faut consentir à « l'effort de guerre ».**

Et le soldat, en charge de cet effort, se pose aujourd'hui deux sortes de questions :

- **Celles, matérielles, des moyens** qu'on lui consent. Et la réponse est claire, les moyens que le politique lui consent ne sont pas à la mesure des missions qu'il lui confie. C'est vrai pour le marin, l'aviateur, le terrien. Dès lors, il est contraint à des impasses risquées, ou réduit à s'enliser dans la mission. La décision politique, ou son indécision, l'expose donc à ce que le Livre blanc qualifie de « risque de la faiblesse », risque qui rend possible la défaite, et la mort du soldat. Celle-ci, au combat, est admise, elle fait même partie du « paquetage ». A condition que ce dernier soit complet, et sans faille. Mourir parce que l'Etat a délibérément refusé les moyens de vaincre est par contre insupportable. Le 13 Juillet 2017, le Président de la République affirmait avec force : « *J'aime le sens du devoir. J'aime le sens de la réserve qui a tenu nos Armées là où elles sont aujourd'hui* ». Mais où sont-elles donc nos Armées aujourd'hui ? Dans une situation qui « n'est plus tenable » dit le CEMA. Si le sens du devoir et de la réserve nous conduit au précipice, ne faut-il pas alors revoir et corriger ces notions sacrificielles devenues mortifères ?
- C'est là justement le deuxième type de questions que se pose le soldat. **Celles de son état, de sa condition de militaire**, toujours considérée par le politique comme nécessairement réduite à celle d'automate muet, et de sous-citoyen. Une parfaite illustration en est donnée par l'absence de tout responsable militaire de haut niveau au sein du Ministère des Armées. Faut-il donc, pour « servir la France », ce qui est la passion du soldat volontaire, se plier à tout jamais à des règles archaïques que l'homme moderne, connecté, ne comprend plus, ne supporte plus ? La discipline fait certes toujours la force principale des Armées, mais le flou et l'incertitude des crises, guerres, et Opex qui sont devenues le quotidien de nos Armées y ont introduit d'autres notions désormais indispensables: l'intelligence des situations, la capacité d'adaptation, l'action psychologique... sans pour autant que cela affaiblisse le sens du devoir, dans l'honneur. Alors aujourd'hui le rôle du caporal, dans ces affaires incertaines et complexes, peut être « stratégique », au grand dam d'une hiérarchie immobile et figée ! Le silence n'est plus d'or. La parole du soldat a donc nécessairement conquis de larges espaces de liberté. Et c'est le rôle du CEMA, son intelligence, et son humanité, de l'entendre, l'écouter, la corriger, l'organiser, et enfin la porter à la connaissance de ceux qui ont à en connaître. Or, le 13 Juillet, le Président a publiquement, et avec force, contesté cette parole qui n'avait pourtant été prise, à huis-clos, que devant les membres des commissions de défense. Comme si le CEMA, qui a le devoir de rendre compte, avait perdu le droit de le faire avec toute la franchise et la netteté qui conviennent ?

Dès lors, privé des moyens exigés pour mener avec succès « l'effort de guerre », ses chefs privés du droit et du devoir d'expression qui permettraient aux responsables politiques de prendre conscience des problèmes, et d'y remédier, le soldat s'interroge. Il peut même en venir à songer de sortir du cadre légal sévère qui le conduit et qu'il respecte, mais dont l'application excessive, intégriste, littérale, accompagnée de dispositions frisant le despotisme, compromet sa mission, la paralyse. Comment réagira le soldat ? Nul ne le sait encore. En 2001, sans doute faut-il le rappeler, les gendarmes avaient choisi de descendre dans la rue. Leur succès avait été rapide, et total. Ce n'est là qu'un constat.

Les Armées sont aujourd'hui au plus mal, et l'Etat doit choisir : donner au soldat les moyens de ses missions, ou, faute de moyens, supprimer les missions, ce qu'il ne saurait décider sous peine de faillir. L'Etat doit donc comprendre qu'il dispose désormais d'une Armée d'engagés, de professionnels assurant une fonction de service public, celle de la Défense, sans avoir le droit d'en exiger les moyens. Ce droit, par contre, les services publics civils l'ont et en usent avec raison. Le pays peut certes être paralysé pour contester droit du travail, CSG, taxe d'habitation, tiers payant, etc... mais nul ne met en question ces opérations menées contre ce qui pourrait altérer les conditions de vie des citoyens. C'est là toute la différence, car le soldat, lui, dans sa condition de sous-citoyen, risque tout simplement sa vie. Et le « chef des Armées » se doit de mesurer très vite le poids de cette responsabilité avant d'y être confronté face à ces cercueils sur lesquels il va s'incliner et déposer des médailles.

Une décennie a été perdue, se terminant par l'effondrement des structures vermoulues des deux partis dits « de pouvoir », pouvoir qu'ils avaient gâché et corrompu. Et aussi trahi ces « gens » qui leur faisaient confiance. On l'a vu, 60% de ces « gens » ne votent plus, ou votent blanc, ou raturent avec rage leur bulletin de vote. Leur espoir est grand de retrouver l'envie du « vivre ensemble ».

Leur espoir est tout aussi grand de voir les Armées, leur « bras armé », recevoir les moyens de leurs missions, car ces missions les protègent eux, directement de ces menaces dont le politique ne cesse de leur rappeler la virulence, et la permanence. C'est pour protéger leurs vies que les soldats risquent la leur. Les « gens » vont donc beaucoup exiger, avec force, du quinquennat qui vient, dont l'influence morale sera déterminante.

*« Par influence morale, j'entends ce qui fait que le peuple est en harmonie avec ses dirigeants » (Sun Tzu).*

*Général (2S) Bernard MESSANA*

*Source : Général (2S) Bernard MESSANA*  
[Retour à la table des matières](#)

## « Je suis votre chef » : LIBRE OPINION du général (2S) François CHAUVANCY.

**« Je suis votre chef » a déclaré le président Macron publiquement ce 13 juillet 2017 en s'adressant indirectement au général de Villiers, chef d'état-major des armées. Le CEMA avait exprimé son mécontentement devant les parlementaires face à des décisions budgétaires défavorables aux armées.**

Chacun peut comprendre qu'il faille réduire le déficit budgétaire, dû quand même en partie à un manque de sincérité du gouvernement précédent. Cependant, une limite inacceptable a été franchie. En effet, le budget de la défense s'élève en 2017 à 32,7 milliards d'euros. 2,7 milliards d'euros ont été gelés. 850 millions d'euros devraient maintenant être assurés par les armées au titre du surcoût des OPEX. Le budget 2017 sera réduit de 8% à 10% si les décisions sont validées.

Le coût des opérations est au cœur de ce débat. Le budget des armées du temps de paix est un budget de fonctionnement et d'investissement qui permet notamment de former et d'entraîner nos forces pour le temps de guerre. Selon les circonstances, une opération militaire peut être décidée par le politique. Cela crée des coûts exceptionnels mais « qui décide, paie » comme cela est la règle.

N'y-a-t-il pas aussi une profonde contradiction à évoquer l'Europe qui protège, la sécurité des Français comme à Nice ce 14 juillet alors que les forces armées sont affaiblies budgétairement ? La communication et les discours pourront-ils longtemps dissimuler une réalité et des promesses difficiles à tenir ?

Pourtant être chef, en particulier dans les armées, signifie tenir sa parole pour mobiliser et faire adhérer. Ce contrat moral, de confiance, est au cœur même des relations entre le politique et le militaire. Je peux comprendre que le chef des armées exprime son autorité que nul n'a d'ailleurs remise en question. Je peux cependant attendre qu'il ne soit pas mis dans la situation de l'affirmer : soit il y a eu tromperie sur cette nouvelle coupe budgétaire, soit il y a eu un dysfonctionnement dans son gouvernement.

Le président Macron a donc entaillé ce pacte de confiance attribuant le mécontentement du général de Villiers à un hypothétique « lobby militaro-industriel », comme si le chef d'état-major des armées y serait sensible s'il existait. C'est bien mal le connaître. Quant à sa liberté d'expression, le général de Villiers était dans son rôle. Quel décideur militaire peut accepter cet affaiblissement des capacités aux conséquences importantes pour la vie de nos soldats en opération ?

L'intérêt de cette crise ouverte est cependant de clarifier les rapports entre politique et militaire en ce début de mandat. Malgré la communication présidentielle qui pouvait laisser espérer une réelle considération envers les militaires, le voile est tombé. Le divorce est-il consommé ? A voir dans les semaines ou les mois qui viennent. Cependant, qui peut croire dans ce contexte à la promesse électorale des 2% du PIB consacrés à la défense pour 2025... envisagés lors d'un éventuel deuxième mandat présidentiel ?

Les armées et leurs personnels ont changé. Si les équipements ne sont pas à la hauteur, si les budgets ne permettent pas l'entraînement, deux conditions à respecter pour vaincre, le chef

politique sera responsable. Au Royaume-Uni, des familles de militaires morts au combat ont porté plainte contre le gouvernement britannique qui n'avait pas donné les équipements nécessaires pour mener dans de bonnes conditions la guerre en Irak.

Un chef des armées doit donc faire ses preuves. Le président Macron a échoué à ce premier test budgétaire. Un chef qui humilie un grand subordonné et serviteur de l'Etat laisse aussi place au doute et à la méfiance dans la communauté militaire.

Or, disposer d'une armée crédible, forte, motivée permet de s'imposer auprès de ses alliés comme les Etats-Unis. Elle est un support essentiel du rang international d'un Etat. Le président Macron a la grande chance que le CEMA ait pu préserver un tel instrument de puissance. Si ce rang ne peut plus être tenu, il faut en tirer toutes les conséquences. La nouvelle imputation budgétaire correspond peu ou prou aux dépenses annuelles de l'opération Barkhane. Soyons cohérents. Quittons déjà le Sahel ... et laissons nos alliés assumer la protection de l'Europe s'ils jugent cette mission utile.

*Général (2S) François CHAUVANCY*

*Source : Général (2S) François CHAUVANCY*

[Retour à la table des matières](#)

## La crise de la parole militaire : LIBRE OPINION du général (2S) Vincent DESPORTES.

Il faut remonter au putsch du 21 avril 1961 pour trouver une crise aussi aigüe entre le chef de l'exécutif et la hiérarchie militaire. La grande différence est que le coupable du jour, le général d'armée Pierre de Villiers brutalement poussé à la démission, est aussi légitime au sein des armées que parfaitement loyal envers la République et son chef le Président, aussi unanimement apprécié des femmes et des hommes de l'Institution militaire que reconnu par l'ensemble de la classe politique.

Cette issue brutale est l'aboutissement d'une crise latente. Le feu couvait depuis longtemps que les responsables politiques étouffaient sous le couvercle d'un devoir de réserve perverti ; Il a explosé sous l'effet d'un autoritarisme juvénile qui, détruisant brutalement une image forgée en deux mois par Emmanuel Macron à coup d'habiles postures martiales, a placé une institution et une nation dans la stupéfaction, brisant durablement le lien de confiance entre le chef des armées et ces dernières.

Cet acmé cristallise un malaise grandissant au sein de l'institution militaire, né certes de l'écart grandissant entre les missions et les moyens avec une nette aggravation depuis 2013, mais surtout de la croissante incompréhension par les responsables politiques de ce que sont l'armée, les militaires, leur psychologie, leur métier si spécifique. De plus en plus nombreux furent les responsables militaires, en activité ou non, à prendre la parole. Par peur du message on fit taire les messagers, les accusant de déloyauté, les punissant pour faire exemple. Les auditions des grands chefs devant la représentation nationale ne produisant que peu d'effet, c'est naturellement dans l'espace public – l'agora démocratique – que se réfugia la parole. Lors du dernier quinquennat, ce furent ainsi la voix des familles qui imposa au ministre l'amélioration des conditions de vie sur les théâtres d'opération ou l'accélération de la refonte du système de solde Louvois. C'est la multiplication des prises de parole sur le caractère impératif des réinvestissements de défense qui imposa l'idée lors de la campagne présidentielle du printemps dernier.

Ces propos officiellement combattus se sont faits mieux entendre parce qu'ils étaient plus légitimes. Pendant la guerre froide, la centralité de la dissuasion nucléaire, le nombre limité des opérations extérieures, avaient fait de la défense un exercice essentiellement politique et réduit le rôle du militaire dans la nation. La professionnalisation, la multiplication des opérations extérieures, la guerre réelle, son cortège de morts et de blessés, ont changé la donne. La guerre est devenue réalité : le sentiment de la responsabilité directe de la hiérarchie s'est accru tandis que l'expertise militaire a retrouvé une importance que le politique ne veut pourtant plus reconnaître. La tendance a même été d'en nier la nécessité : ainsi, la « nouvelle gouvernance » installée au cours du dernier quinquennat visait ouvertement à reléguer le militaire à son rôle technique, lui retirant par exemple la réflexion stratégique et la politique des ressources humaines, tel roitelet du cabinet décidant pour sa part des promotions et des carrières.

Parallèlement, l'intelligence de la chose militaire s'est réduite au sein de la classe politique, provoquant des crises politico-militaires graves comme celle née de l'accident de Carcassonne (2008) ou, pire, celle de ce 14 juillet, les deux ne traduisant au fond qu'une incompréhension

profonde. Le sentiment juste de subir plus que les autres ministères – et souvent à leur place - les déflations et les réductions budgétaires a encore accru les aigreurs nées du décalage entre le temps court des préoccupations politiques et le temps long de la défense. Des tensions de plus en plus vives, des nécessités de plus en plus criantes, un couvercle de plus en plus lourd : inévitablement les prises de parole se sont multipliées, les rapports se sont tendus. La corde a cassé.

Crise dramatique que celle de ce 14 juillet ! La première erreur présidentielle est celle de l'humiliation publique devant les siens d'un grand serviteur de l'Etat se battant pour la défense des Français. La deuxième est celle du rapt des 850 millions d'euros dont tous les experts, de droite comme de gauche, estiment qu'il est une faute. La troisième est, au-delà des postures, l'évidence d'un manque de considération pour les armées. Mais le plus grave est le reproche fait à un fonctionnaire de très haut rang de donner - à huis clos - son avis technique à la représentation nationale.

Si le Parlement ne doit plus entendre que la doxa concoctée au plus haut niveau, alors la France fait bien face à une crise institutionnelle grave.

*Général (2S) Vincent DESPORTES*

*Professeur des universités associé à Sciences Po,  
ancien directeur de l'Ecole de Guerre*

*(Dernier ouvrage : **La dernière bataille de France**, Gallimard, Grand Prix 2016 de l'Académie Française)*

*Source : Général (2S) Vincent DESPORTES*  
[Retour à la table des matières](#)



## «Humilier l'armée française, c'est humilier la France» : LIBRE OPINION de monsieur Laurent WAUQUIEZ.

**Le président de la région Auvergne-Rhône-Alpes (LR) apporte son soutien à Pierre de Villiers et considère que le président de la République a manipulé l'institution militaire avant de la trahir et de l'humilier.**

Le chef d'état-major des Armées a donc présenté sa démission au président de la République, après plusieurs jours de remontrances publiques et de menaces implicites. J'apporte un soutien sans faille au geste courageux de Pierre de Villiers. Face à un homme qui faisait son devoir, Emmanuel Macron a fait preuve d'un véritable acharnement. Il a commis, envers notre armée, trois fautes successives: la manipulation, la trahison et l'humiliation.

«Le chef d'état-major a défendu en audition parlementaire à huis clos le budget qu'il estime nécessaire à la réussite de sa mission: **c'était son droit et son devoir**

Le fondement de notre défense nationale, c'est la confiance. La confiance du chef des armées dans l'obéissance des troupes, la confiance des troupes dans la parole du chef des armées. Jamais celles-ci n'ont trahi la confiance du président. Leur chef d'état-major est un grand militaire, dont l'exigence professionnelle ne souffre aucun doute. Il a défendu en audition parlementaire à huis clos le budget qu'il estime nécessaire à la réussite de sa mission: c'était son droit et son devoir.

Emmanuel Macron, lui, a sciemment joué avec nos forces armées pour nourrir son marketing politique. Dès le premier jour de son quinquennat, il a profité de tous les symboles de la puissance militaire, en remontant les Champs-Élysées en véhicule blindé, en visitant nos militaires blessés, en descendant dans un sous-marin lanceur d'engins. Il a utilisé nos soldats comme des figurants pour mettre en valeur le premier rôle. **C'est la manipulation.**

Après cette mise en scène, et après avoir promis de rehausser le budget de la défense dans ses engagements de campagne, il l'a amputé de 850 millions d'euros. **C'est la trahison.**

Face aux remarques légitimes du chef d'état-major des armées, Emmanuel Macron a commis sa dernière faute. Il a choisi la violence de reproches publics, devant tous nos généraux, et même devant le chef d'état-major de l'armée américaine. Il a voulu écraser, devant le monde entier, celui qui osait dire la vérité sur ses choix présidentiels. **C'est l'humiliation.**

Charles de Gaulle écrivait au sujet des chefs militaires: *«Dans les heures tragiques où la rafale balaie les conventions et les habitudes, ils se trouvent seuls debout et, par là, nécessaires. Rien*



*n'importe plus à l'État que de ménager dans les cadres militaires ces personnages d'exception qui seront son suprême recours.»*

Emmanuel Macron, avec son autoritarisme au petit pied, a préféré la voie de la brimade et de l'humiliation. Pendant sa campagne, il a joué de la séduction, de la flatterie et de l'ambiguïté. Il emploie aujourd'hui la violence et la menace. Mais celui qui doit répéter qu'il est le chef, dans les faits, n'en est pas un.

*«Un malaise s'est installé dans la fonction présidentielle. Il a rompu ses engagements envers des hommes d'honneur. C'est la première tache sur l'image immaculée du président de la République»*

Un malaise s'est installé dans la fonction présidentielle. Il a rompu ses engagements envers des hommes d'honneur. C'est la première tache sur l'image immaculée du président de la République. Qu'a-t-il dit, au fond, à nos armées? Qu'elles sont au bord de l'asphyxie, que leur situation va empirer, et qu'elles n'ont pas le droit de se plaindre. Nous sommes la seule des grandes puissances militaires à ne pas fournir de 4 × 4 blindés à nos troupes ou à ne pas pouvoir climatiser les baraquements de nos soldats. En Centrafrique, plusieurs hommes sont tombés malades parce que nous n'avions pas pu les loger dans des conditions sanitaires décentes.

Nos forces méritent mieux que cette déconstruction en règle. L'hypocrisie des gouvernements qui leur demandent toujours plus en donnant toujours moins doit cesser. Redonnons à nos militaires, des chefs d'état-major aux simples soldats, l'estime et la confiance qu'ils méritent. Redonnons-leur les moyens de se concentrer sur leur vrai travail: la guerre, plutôt que sur les économies de bouts de chandelles. Une loi de programmation militaire doit être adoptée au plus vite pour relever le budget de la défense au niveau de **2 % du PIB. Pas en 2025: dès maintenant.**

L'armée française, c'est autre chose qu'un réservoir silencieux d'économies budgétaires. C'est une institution qui force le respect. C'est le professionnalisme de milliers de femmes et d'hommes qui consacrent leur vie à la défense de notre patrie. Les Français sont immensément reconnaissants du travail de nos soldats. L'État doit faire preuve de la même considération.

Monsieur le Président de la République, humilier l'armée française, c'est humilier la France. Vous auriez dû le savoir.

*Laurent WAUQUIEZ*

*Source : Le Figaro*

[Retour à la table des matières](#)

## Flop gun : LIBRE OPINION du colonel (ER) Michel GOYA.

Il y eut des augures. Des symboles d'abord, le déplacement initial en *command-car*, la visite aux soldats blessés, le déplacement au Mali, toutes choses qui apparaissent désormais comme des figures imposées d'un Président de la république-chef des armées d'un pays en guerre. Hormis le *command-car*, François Hollande (qui voulait trancher avec les maladresses de son prédécesseur vis-à-vis des armées) avait fait de même et Emmanuel Macron y a ajouté quelques touches plus « américaines », voire « poutiniennes », avec ses visites « en panoplies ». Tout cela était sympathique mais restait quand même de l'écume.

Le changement de dénomination du ministère redevenu, celui « des armées », c'est-à-dire celui de l'outil mais plus celui de l'emploi fut un indice plus sérieux. Trois types de personnalités ont occupé traditionnellement ce poste : les ambitieux frustrés, les fortes personnalités sans ambition présidentielle et les purs techniciens. Avec le remplacement de Jean Yves Le Drian par Sylvie Goulard et surtout Florence Parly, on glissait de la seconde à la troisième catégorie sans le poids politique du premier mais sans non plus l'appétence et la connaissance de la chose militaire qu'avait pu avoir un André Giraud dans les années 1980. Surtout, la capacité de résistance de ministère se trouvait volontairement affaiblie.

S'il ne faut pas négliger le chef d'état-major particulier ou le délégué général de l'armement (DGA), qui vient de quitter ses fonctions sans avoir encore été remplacé, le troisième personnage important du triangle plus ou moins amoureux de la politique de défense est le chef d'état-major des armées (CEMA). Là encore, on a connu plusieurs personnalités sur le poste : les techniciens sans grands pouvoirs sous de Gaulle ou les opérationnels aux pouvoirs successivement élargis par six décrets. Avec celui de 2009, le CEMA, outre le commandement des opérations militaires, conseillait le gouvernement, assurait les relations internationales militaires, définissait les besoins des armées et en contrôlait la satisfaction. Il conduisait également les travaux de planification et de programmation. Tant de pouvoirs effraya sans doute. Nicolas Sarkozy contourna le problème d'un CEMA trop fort en nommant l'amiral Guillaud. Avec François Hollande et au nom du « recentrage sur le cœur de métier », on dépouilla le CEMA de la plupart de ses prérogatives qui furent confiées au ministre, un ami qui ne pouvait constituer un danger politique. Dans ce cadre restreint, on pouvait donc nommer un homme de personnalité, ce qui fut le cas avec le général Pierre de Villiers en 2014. Tant que la direction civile du ministère fut forte (et écoutée du Président de la République), cela a permis au moins, dans une alliance entre le CEMA et le ministre, de résister aux assauts réguliers de Bercy. Rappelons l'épisode, qui paraît désormais si lointain, de mai 2014 lorsque le ministre (oui, c'est incroyable), le CEMA et les trois chefs d'état-major d'armées menacèrent ensemble de démissionner.

Le problème de cette configuration est qu'elle dépendait trop de la personnalité de Le Drian et de son chef de cabinet Cedric Lewandowski, ce dernier aussi peu apprécié des militaires que de Bercy. Lorsque ceux-ci ont été écartés et remplacés par un poids plume politique, le CEMA

s'est retrouvé seul en ligne et avec des pouvoirs réduits. L'occasion était trop belle alors que Bercy prédominait jusqu'au secrétariat-général de l'Elysée, occupé par Alexis Kohler, ex-directeur de cabinet du ministère de l'économie et ex-vaincu des affrontements précédents. L'assaut fut mené très vite, plaçant le Président de la République, qui venait juste de reconduire le général de Villiers pour un an en lui donnant des assurances, devant le choix de trahir le CEMA ou d'arbitrer en sa faveur. Il a choisi de trahir sa parole et, c'est le plus surprenant, en ne comprenant visiblement pas ce qui allait suivre.

**Le général de Villiers s'est toujours légitimement préoccupé des moyens** qui lui étaient accordés pour exécuter les missions dont il avait la responsabilité. Comme il en a le droit (faut-il rappeler une nouvelle fois que l'autorisation préalable à l'expression publique des militaires a été supprimée il y a douze ans ?) et même parfois le devoir puisque le Code de discipline générale impose aux militaires de « rendre compte immédiatement » lorsqu'ils constatent que l'on n'a pas les moyens d'accomplir une mission, le général de Villiers s'est exprimé plusieurs fois pour expliquer la situation déplorable dans laquelle se trouvent les armées. Comme nous sommes au XXI<sup>e</sup> siècle et qu'il sait qu'un rapport de forces est le meilleur moyen de faire pencher un pouvoir politique, il a également utilisé les instruments d'influence à sa disposition et qui ne se trouvent que dans l'espace du débat public. Ajoutons par ailleurs que le général de Villiers a toujours clairement expliqué qu'il ne voulait pas être considéré comme le « fossoyeur des armées » et que, n'attendant rien au-delà de ce poste, on ne pouvait le tenir de cette façon. Il est toujours dangereux de trahir et d'humilier des gens qui n'ont rien à perdre.

Tout cela était bien connu. On reste donc sidéré par la maladresse de la séquence qui a suivi.

**La perspective de la démission était donc évidente** du moment que, contre toute promesse et attente, on décidait d'accentuer encore la crise des armées. Elle le fut encore plus lorsque l'humiliation s'est ajoutée à la trahison de la parole donnée. Difficile de faire plus maladroit à l'égard des militaires que le discours d'Emmanuel Macron le 13 juillet, démontrant qu'il ne suffit pas d'endosser une tenue militaire pour comprendre ce que cela signifie concrètement. Entre l'affirmation inutile d'autorité, l'humiliation du premier des soldats...devant des soldats et l'ordre de fermer sa gueule tout manquait de classe et d'intelligence de situation. Ce n'est pas ensuite l'affirmation des promesses sur le budget de l'an prochain qui a vraiment arrangé les choses, en exposant à la fois qu'il n'y aurait pas d'augmentation significative par rapport à celle prévue par la loi de programmation (encore heureux que l'on applique la loi), que le prochain budget des opérations serait à nouveau largement sous-provisionné (avec donc à la clé au milieu de 2018 le même psychodrame) et, qui plus est, que ce budget serait désormais adossé à celui des armées, en contradiction donc avec le programme du candidat Macron. Après la diminution du budget en cours, c'était donc un nouveau coup porté aux pieds des promesses de réinvestissement.

Dès lors, **la démission du général de Villiers** était inévitable et les militaires ont spontanément fait en sorte qu'elle soit le plus spectaculaire possible dans les médias. La contre-offensive habituelle est venue, mélange un peu kitsch d'antimilitarisme, d'évocation (si, si !) du putsch de 1961 et des « *armes qui cèdent à la toge* » (comme si cela avait été la question à un seul moment), jouant même la carte de « cause de la fachosphère » ou des « *fonctionnaires*

*empêchant la France de se réformer* ». Tout cela manquait quand même de force et de cohérence, sinon évidemment d'intelligence. Cela a surtout suscité un malaise parmi certains parlementaires (vous savez, ceux qui depuis l'origine votent les budgets, et qui, pour cela, de temps en temps, auditionnent qui ils veulent en leur demandant de parler librement), plus largement chez tous ceux qui s'intéressent un minimum à notre armée et à sa situation y compris dans les rangs de la majorité, et plus largement encore parmi tous ceux qui ne comprendront décidément jamais pourquoi dans un monde plus dangereux il faut absolument réduire les moyens des ministères qui assurent la sécurité des Français.

**Le discours du Président à Istres**, est resté finalement le même que celui du 13 juillet, promesses incluses, l'hommage au général de Villiers remplaçant l'insulte à peine voilée, mais avec l'ajout de la non acceptation des « discours de défaite » (dont on ne sait pas très bien de quoi il s'agit). Malgré une nouvelle parade en tenue et surtout la nomination d'un nouveau CEMA aux brillants états de service, la confiance était clairement rompue et il faudra beaucoup de temps et surtout d'actes concrets pour la renouer. Il faudra d'autant plus de temps qu'une nouvelle charge, probablement la plus stupide de toutes, est venue dès le lendemain avec l'interview de Christophe Castaner dans Le Figaro, cherchant peut-être à transformer un fiasco en démonstration ratée d'autorité et en menace pour les éventuels haut-fonctionnaires rétifs. Les derniers sondages de popularité ne semblent pas montrer en tout cas que cela n'a pas été perçu comme tel.

Au bilan, une séquence d'une incroyable maladresse et qui, au lieu de modernité cool, paraît ramener les rapports entre le politique et les militaires des dizaines d'années en arrière. Si, pour reprendre les propos d'Emmanuel Macron, c'est le « *sens de la réserve qui a tenu nos armées où elles sont aujourd'hui* » (phrase un peu étrange quand même), on voit effectivement où cela mène lorsqu'on ferme sa gueule. A bientôt donc pour de nouveaux « discours de défaite ».

*Michel GOYA*  
*Colonel (ER) – Docteur en Histoire*

*Source : La Voie de l'épée.*  
[Retour à la table des matières](#)

## La grande muette ? LIBRE OPINION du général (2S) Jean SALVAN.

Le différent entre le Président de la République et le chef d'état-major des armées incite à poser plusieurs questions :

1 – Est-il croyable que le candidat puis Président Macron puisse soutenir qu'il a découvert le gouffre de nos finances après son élection ? Il y a dix ans le Premier Ministre Fillon constatait déjà qu'il était à la tête d'un Etat en faillite.

2 - On parle souvent de "Grande muette" à propos de nos armées. Mais quel texte de loi interdirait aux militaires de dire la vérité aux représentants de la nation ?

3 - Les responsabilités du pouvoir politique et des militaires sont différentes. Nul ne conteste le devoir du gouvernement de rétablir l'équilibre de nos finances. Mais le devoir des militaires est bien de se préparer à l'affrontement avec des ennemis de la France. En ont-ils les moyens actuellement ? Tout laisse penser que nos forces ne disposent plus des moyens nécessaires pour être utilisées de la Métropole au Sahel africain ou au Proche-Orient.

4 - Pour limiter nos dépenses, quelles opérations faut-il arrêter ? La réponse ne peut être donnée que par le gouvernement.

5 - De toute façon, plusieurs propositions du candidat Macron étaient irréalistes dans le contexte actuel. Comme je l'ai déjà écrit précédemment, rétablir un service militaire d'un mois pour toute une classe d'âge, hommes et femmes, était farfelu.

6 - Les divergences entre le ministère des finances et celui des armées sont une constante de l'histoire de la République. Rappelons qu'avant 1914, le ministère des finances s'opposa à la mise sur pied d'une artillerie mobile de gros calibre, estimant que le "75" suffirait. Il fallut les hécatombes d'août 1914 pour le ramener à la raison. A quand le désastre qui prouvera que le principe de précaution devrait s'appliquer au budget des armées ?

7 - Cela dit, le Général de Villiers a bien fait de donner sa démission : il faut, à un moment, contraindre nos dirigeants à une réflexion sur leur rôle et celui des armées.

*Jean SALVAN  
Général de corps d'armée (2S)*

*Source : Magistro*

[Retour à la table des matières](#)

# LETTRE OUVERTE : 15 officiers signent une Lettre ouverte au Président de la République.

Monsieur le Président

C'est au Chef des Armées que les signataires de la présente lettre souhaitent s'adresser. C'est au Chef des Armées qu'ils veulent dire combien ils ont été stupéfaits par son attitude à l'égard du Chef d'état-major des Armées de la France.

Nous sommes des Officiers de tous grades et des différentes armées ayant quitté le service actif. Nous n'avons aucun mandat ; nous ne prétendons pas parler au nom de l'Armée, cette « grande muette ». Nous estimons en revanche, de notre devoir de vous faire part de notre indignation et de vous dire ce que beaucoup de nos jeunes camarades, nos frères d'armes en activité, ressentent sans pouvoir l'exprimer.

L'Armée est peut-être muette, mais elle n'est ni sourde ni aveugle, ni amnésique. Elle n'a pas été sourde quand elle a entendu et cru en vos promesses de campagne. Elle n'a pas été aveugle lorsque votre tout premier geste a été de vous rendre au chevet de ses blessés. Elle a apprécié le symbole qu'a représenté votre choix d'un véhicule de commandement le jour de votre prise de fonction, elle a été sensible à l'image de l'autorité restaurée que vous avez voulu afficher. Tant vos paroles que les symboles que vous aviez choisis semblaient donc démontrer votre compréhension des forces armées et la priorité que vous leur accorderiez dans le contexte actuel.

Mais alors tout cela n'était-il que promesses, paroles et maniement des symboles ? On est en droit désormais de se poser la question en entendant les propos que vous avez tenus publiquement à l'Hôtel de Brienne à l'encontre du Chef d'état-major des Armées, à la veille des cérémonies du 14 juillet. Cela restera longtemps dans les mémoires.

**«Je considère pour ma part, qu'il n'est pas digne d'étaler certains débats sur la place publique... »**

Mais alors est-il vraiment digne de réprimander, non seulement en public, mais devant ses subordonnés, un grand chef militaire, au sujet de propos destinés aux membres d'une commission parlementaire, au cours d'une audition censée être confidentielle ? Le CEMA ne faisait-il pas son devoir en rendant compte loyalement à la représentation nationale de l'état des Armées ? Cette humiliation publique est une faute, Monsieur le Président.

**«J'ai pris des engagements...»**

Mais alors, après avoir prolongé le CEMA d'une année, ce qu'il a accepté en toute loyauté, précisément pour mettre en œuvre vos engagements de campagne, pourquoi lui faire grief de refuser d'endosser vos reniements ? Comment pouvez-vous penser qu'il accepterait de se soumettre et de perdre ainsi la confiance de ses subordonnés ? Ce reniement est une faute, Monsieur le Président.

### **«Je suis votre chef...»**

Tous les militaires le savent et ils sont vexés que vous le leur rappeliez. Mais alors, serait-ce que vous en douteriez vous-même ? Dans ce cas, ce doute vous honorerait car il montrerait que vous avez senti la différence entre être le chef légal, et être le chef véritable : celui qui, connaissant le métier des armes, respecte ses hommes et en retour se fait aimer d'eux ; celui qui, parce qu'il a d'abord commencé par obéir, a appris à commander. Si votre jeunesse est une excellente chose, elle ne vous a pas apporté l'expérience du Service sous les armes. Personne ne vous le reproche, mais ceci implique un minimum d'humilité : commander n'est pas « manager ». Ce défaut d'humilité est une erreur, Monsieur le Président.

### **«Les engagements que je prends devant nos concitoyens et devant les armées, je sais les tenir...»**

Nous ne demandons qu'à le croire, mais pour l'instant vous ne les tenez pas, et nos ennemis eux, ne vont pas attendre une année supplémentaire pour frapper les nôtres. Quant à l'argument consistant à dire au pays que la coupe budgétaire annoncée n'aura aucune incidence sur la vie de nos soldats, il est fallacieux et vous le savez. Il a été utilisé par vos prédécesseurs depuis des décennies et il est la cause des nombreux retards, diminutions, voire annulation de programmes, responsables du délabrement actuel de nos matériels ; situation que nos hommes vivent durement au quotidien, en conditions de guerre. En réalité vous mettez nos armées dans une situation encore plus tendue, vous le savez et vous manipulez la vérité. Cette manipulation est une faute Monsieur le Président.

### **«Je n'ai, à cet égard, besoin de nulle pression et de nul commentaire»**

Considèreriez-vous donc comme une «pression» ou un «commentaire» le compte-rendu que le Chef d'état-major a présenté en toute vérité et loyauté à la commission parlementaire ? Le CEMA ne doit-il adresser à la représentation nationale que des propos bien lissés et bien formatés en lieu et place de la réalité ? Quel caporalisme, quel manque de considération pour lui comme pour elle ! Quel mépris vis-à-vis des problèmes réels auxquels nos armées ont à faire face ! Ce mépris est une faute Monsieur le Président.

### **«J'aime le sens du devoir, j'aime le sens de la réserve...»**

Précisément votre devoir était de faire preuve de réserve vis-à-vis de votre grand subordonné ; les termes vifs qu'il a utilisés ne vous étaient pas destinés, vous le saviez. Rien ne vous obligeait à rendre publique une fuite de confidentialité et à l'exploiter en violente diatribe à son égard. Où est la réserve quand quelques jours plus tard, comme si cela ne suffisait pas, vous déclarez dans la presse que « L'intérêt des armées doit primer sur les intérêts industriels », laissant ainsi entendre que le souci du CEMA concernant l'obsolescence des matériels lui seraient « susurrés » par le lobby militaro-industriel ? C'est bas, ce n'est pas digne, Monsieur le Président. Où est la réserve quand, dans le même journal, vous ajoutez en parlant du général De Villiers qu'il a toute votre confiance, «mais à condition de savoir quelle est la chaîne hiérarchique et comment elle fonctionne, dans la république comme dans l'armée» ? Où est la réserve dans de tels propos adressés à un homme qui sert les Armes de la France depuis quarante ans, quand vous ne les découvrez que depuis deux mois ?



En conclusion, vous aurez compris, Monsieur le Président, que vos paroles publiques visant le Général De Villiers n'ont pas seulement atteint ce grand serviteur de la France et de nos armées mais aussi un grand nombre de militaires qui, comme nous, se sentent humiliés. La blessure est profonde. C'est pourquoi, loin des innombrables commentaires politiques, techniques ou simplement polémiques, nous pensons qu'il est de notre devoir de vous parler avec le cœur. Vous aviez bien commencé avec les symboles, et nous avons cru en votre parole ; mais aujourd'hui elle s'est transformée en mots inutilement destructeurs et vos récentes déclarations d'amour à Istres ne sont encore perçues que comme des mots, pour ne pas dire comme de la communication.

Alors, Monsieur le Président, réservez et retenez votre parole pour qu'elle redevienne la parole, la parole donnée, la parole qu'on tient : celle en laquelle nous pourrions croire à nouveau. Laissez les symboles et les discours et passez aux actes concrets pour vos militaires. Vous êtes leur chef constitutionnel, soyez-le dans leur vie réelle, écoutez-les, respectez-les.

*Général de brigade aérienne (2S) Diamantidis*

*Ont également signé cette lettre :*

*Général de division aérienne (2S) Tsédri  
Général de division aérienne (2S) Champagne  
Général de brigade Gendarmerie (2S) De Cet  
Général de brigade Terre (2S) Reydellet  
Colonel Terre (ER) Wood  
Colonel Terre (ER) Lerolle  
Colonel Terre (ER) Noirot  
Colonel Terre (ER) Aubignat  
Colonel Air (ER) Piettre  
Colonel Air (ER) Populaire  
Médecin en chef (H) Reynaud  
Lieutenant-Colonel Air (ER) Delalande  
Chef de bataillon Terre (ER) Gouwy  
Capitaine Terre (ER) Diamantidis*

[Retour à la table des matières](#)



# LETTRE OUVERTE de l'Association des Officiers de Réserve de Nantes à Monsieur le Président de la République.

Nantes le 22 juillet 2017

## LETTRE OUVERTE

A

### MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Monsieur le Président

Le choix que l'on fait d'une carrière de soldat implique non seulement un engagement personnel à défendre la patrie, au besoin en y perdant la vie, mais également un contrat moral et de confiance avec ses citoyens et ceux qui les représentent.

**Vous venez, hélas, de rompre ce contrat.**

Le Général Pierre de Villiers a été convoqué devant la représentation nationale

A HUIS CLOS pour donner son avis sur la situation de nos armées. Devait-il mentir sur la vérité pour sauver certaines apparences ?

Il a parfaitement rempli son rôle : permettre à ses hommes de mener à bien leurs missions de la meilleure manière possible et avec des moyens matériels décents leur assurant un minimum de sécurité.

Vous lui avez reproché ses déclarations devant la représentation nationale, déclarations qui n'auraient jamais dû arriver sur la place publique.

Ce qui est également grave. Ces reproches ont été prononcés en public devant ses propres subordonnés.

On n'a jamais vu, un chef tancer ainsi un de ses subordonnés devant ses hommes. Le faire prouve malheureusement une méconnaissance totale de la chose militaire et même, au-delà, des règles les plus élémentaires du management.

Les parents ne doivent pas étaler leurs reproches devant leurs enfants, tout père et toute mère de famille sait cela.

Par ailleurs, nous tenons à vous faire part de toute notre indignation à l'égard des propos, pour le moins inconsidérés, tenus par M. Christophe Castaner, porte-parole du gouvernement, faisant, sans la moindre preuve et apparemment de sa propre initiative, un procès d'intention à l'ancien chef d'état major des armées, contredisant ainsi publiquement les éloges que vous aviez vous même su faire de ce grand soldat, portant atteinte ainsi très gravement à son honneur.

Monsieur le Président en tant que « chef des armées » vous avez confié et confirmé à nos soldats des missions pour lesquelles faute de moyens adaptés et suffisants, celles-ci exposeront leurs actions et leurs vies. En tant qu'officiers de réserve nous partageons l'émotion et l'incrédulité de nos camarades d'active. Nous venons de perdre un chef apprécié de tous du fait d'un autoritarisme incompréhensible.

La confiance entre la nation et son armée telle que les sondages le montrent aujourd'hui, devrait également exister entre l'armée et l'autorité politique.

Malheureusement cette confiance vient d'être mise à mal.

Monsieur le Président, vous êtes le garant des institutions. A ce titre, Vous Vous devez d'honorer les engagements pris pour protéger la vie de ceux dont la mission est de protéger les Français.

Servir est notre devise, mais nous estimons en tant que citoyens que la nation a de ce fait un minimum d'obligations morales à l'égard de l'institution militaire et que nous avons parfois le devoir de ne pas nous taire.

### **Nous faisons notre la déclaration du Chef de bataillon**

**Hélie Denoix de Saint Marc.**

*« Monsieur le Président, on peut demander beaucoup à un soldat, en particulier de mourir, c'est son métier. On ne peut lui demander de tricher, de se dédire, de se contredire, de mentir de se renier, de se parjurer »*

(Déclaration du Chef de bataillon Hélie Denoix de Saint Marc le 5 juin 1961)

Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Médecin colonel Bruno CAMENEN  
Chef de bataillon (H) Daniel MARBOEUF

Président d'Honneur de l'Association  
Président de l'Association des officiers de réserves de Nantes des officiers de réserves de  
Nantes

**ASSOCIATION DES OFFICIERS DE RESERVES DE NANTES**

**17, rue des Emeraudes**

**44800 SAINT HERBLAIN**

*Source : AOR*

*[Retour à la table des matières](#)*

## « Du bon usage des armes de la France » : LIBRE OPINION de madame Caroline GALACTEROS.

Être un chef. Tout un programme. Mais surtout une exigence première, profonde : protéger les siens, ceux qui dépendent de vous, de vos choix, ceux qui remettent leur vie entre vos mains parce qu'ils ont confiance, vous respectent et savent que vous ne les livrez pas légèrement à l'adversité et, pour commencer, à l'adversaire.

Pour un sous-officier ou un officier, il s'agit de protéger ses hommes, de les engager à bon escient et dûment équipés.

Pour un chef militaire et évidemment pour le premier d'entre eux, il s'agit de protéger nos armées de la pensée comptable et des raisonnements à courte vue de Bercy qui, depuis 30 ans, les met à nu impunément, tout en leur demandant toujours plus. Pour notre chef de l'État, chef des armées ès qualités, c'est encore protéger celles-ci pour leur permettre de remplir leur mission... de protection du peuple français et de la France dans toute l'ampleur et la diversité de ses intérêts matériels et immatériels.

La loyauté du chef d'état-major des Armées envers le président de la République est totale et naturelle. Elle n'est pas à géométrie variable ni de nature politicienne, attachée à un homme ou un camp, mais bien plutôt à une fonction incarnée par un individu donné, choisi par les urnes à un moment donné.

Dans le cas de Pierre de Villiers, c'est la loyauté d'un soldat de grand prestige envers le dépositaire de la souveraineté populaire, quel qu'il soit. C'est cette loyauté qui lui a fait devoir d'informer les représentants du peuple, en l'espèce les membres de la commission des Forces armées de l'Assemblée nationale, de l'état réel de nos armées, et du caractère insoutenable d'une nouvelle salve de coupes budgétaires décidées par des technocrates inconscients du coup ainsi porté à la chair de la patrie pourtant si manifestement en danger.

### **Dangereux coup de rabot**

Un énième coup de rabot arrivant après des annonces de gel et de surgel de lignes budgétaires, qui pourrait bien sonner le glas, après bientôt trente ans d'efforts financiers endurés sans mot dire, de notre efficacité opérationnelle ; donc *in fine* de la crédibilité militaire de la France et de celle du président qui l'incarne, notamment à travers la disposition et l'emploi éventuel de « l'outil militaire ».

Depuis la professionnalisation, nos armées ont subi de plein fouet l'utopie délétère des « dividendes de la paix ». Elles se sont réformées, ont réduit puis réduit encore leurs formats opérationnels. Elles ont vu fondre leurs effectifs, vieillir leurs équipements, s'amoinrir constamment la protection de leurs soldats engagés au loin, tandis que le spectre des menaces et des théâtres de leur projection ne cessait, lui, de s'accroître, désavouant tragiquement des « Livres blancs » iréniques et inconséquents. Tandis aussi que le politique, de plus en plus impuissant ou défaillant au plan intérieur, voyant en cette institution loyale, structurée, dévouée, résiliente et courageuse, un vecteur spectaculaire inespéré et commode de démonstration d'autorité, en usait et abusait.

La défausse du politique sur le militaire est allée trop loin, jusqu'à remplacer la définition et la mise en œuvre d'une politique étrangère cohérente et ambitieuse, toujours introuvable. Les résultats de ce double grand écart sont là. Nos armées sont aujourd'hui massivement engagées dans le monde aux avant-postes de la menace islamiste, mais aussi sur le territoire national, où l'on ne peut plus esquiver sans irresponsabilité l'anticipation de leur engagement potentiel en appui de forces de sécurité insuffisantes ou débordées par une éventuelle contestation communautaire intérieure sur fond de déstabilisation islamiste.

### **Préserver l'essentiel**

On a donc sur-sollicité et sous-financé nos armées et elles se sont vaillamment mais trop longtemps sans doute exécutées, cherchant à « préserver l'essentiel », à trouver la martingale de « la juste suffisance », escomptant qu'on ne les affaiblirait pas jusqu'à devoir avouer qu'elles ne pouvaient plus remplir leur mission de protection de la France et des Français. Ce que précisément a dû reconnaître le général de Villiers, la mort dans l'âme. Un crève-cœur.

L'arithmétique budgétaire, c'est sympa, c'est magique..., mais compter des soldats et des équipements comme des choux peut aboutir à bientôt devoir compter des **«morts pour la France»** bien légèrement consentis. **Et qui rendra alors des comptes ?**

Les politiques ? Que nenni !

Ce seront naturellement les chefs militaires car eux seuls connaissent le prix de la vie et ont conservé l'habitude d'assumer leurs actes et responsabilités. Et sans même parler des hommes, sait-on seulement dans les couloirs de notre ministère des Finances au cœur froid qu'il faut au bas mot dix ans pour retrouver une capacité opérationnelle sacrifiée d'un trait de plume par nos comptables nationaux ?

### **Caprice présidentiel ?**

Mais au-delà du caprice présidentiel ou de l'autoritarisme confondu avec une démonstration d'autorité, la décision budgétaire du président traduit quelque chose d'infiniment plus grave : ***l'incompréhension manifeste d'une urgence*** qui devrait pourtant, toutes affaires cessantes, l'occuper et le préoccuper. La défense est, comme chacun sait, le premier devoir d'un État. Il faut enfin se résoudre à établir des priorités, à structurer une vision stratégique digne de ce nom, et à définir – d'autorité pour le coup – un périmètre du régalien incompressible, sanctuarisé, auquel doivent être affectées les ressources nécessaires à la manifestation d'une crédibilité de la France dans ses projections de puissance et d'influence.

Sinon, parler de leadership européen, de rang retrouvé, de grandeur et de valeurs n'a aucun sens, au moment même où nos partenaires allemands font une remontée budgétaire sensible en matière de défense, et alors que la menace islamiste et ses manifestations sanglantes, au-delà de reculs territoriaux actuels de l'organisation État islamique, sont en pleine explosion idéologique et numérique.

Jupiter donc ? Pourquoi pas, après tout ? On a suffisamment souffert de la normalité pathétique. ***Mais Jupiter armé d'un foudre en bon état et qui fasse vraiment peur !***

Le successeur de Pierre de Villiers est aussi un soldat de grande valeur, qui mêle bravoure, haut niveau de réflexion doctrinale, humanité et intelligence de situation. Gageons qu'il ne sera pas plus docile que son courageux prédécesseur qui se retire dans l'honneur, ***mais qu'il saura saisir l'opportunité de cette grave crise de confiance et de commandement pour convaincre notre jeune président qu'il est de son devoir, mais aussi de son intérêt, de protéger nos armées*** qui ne demandent qu'à être justement considérées et traitées pour servir et obéir avec cœur et panache.

Caroline GALACTEROS

Source : Chronique "Etat d'esprit, Esprit d'Etat" paru sur le site du Point  
[Retour à la table des matières](#)

## Une relance inopportune et même une faute : LIBRE OPINION du général d'armée (CR) Maurice SCHMITT.

J'ai découvert avec étonnement, et même stupeur, les propos tenus par mr. Castaner, porte-parole du Gouvernement, dans le figaro du vendredi 21 juillet. Ces propos visent le général d'armée de Villiers, démissionnaire, qui avait été prolongé dans ses fonctions de chef d'état-major des armées le 30 juin 2017.

A l'origine du processus, qui a conduit à cette démission, on doit relever le manquement à son devoir de discrétion d'un membre de la commission de la défense nationale (peut-être de plusieurs). Jamais les critiques visant Bercy n'auraient du se retrouver dans les médias. Pour avoir occupé les fonctions de chef d'état-major de l'armée de terre puis de chef d'état-major des armées de 1985 à 1991 j'ai, à plusieurs reprises, eu à m'exprimer devant les commissions de la défense de l'Assemblée Nationale et du Sénat. Je l'ai fait en toute franchise sans avoir eu à déplorer de fuites qui auraient, bien entendu, compromis la sincérité des propos tenus ultérieurement.

La polémique a duré environ une semaine donnant souvent lieu à des interventions et des débats de qualité. Je n'y reviendrai pas.

Le 21 juillet, sur la base aérienne d'Istres, le Président de la République a prononcé un discours à la fois important (maintien des deux composantes de la dissuasion), rassurant (engagement pour un budget porté à 34,2 milliards pour 2018) et apaisant (affirmation des vertus – au sens latin du mot – du général de Villiers et de son successeur le général Lecointre).

La polémique aurait du alors s'arrêter, chacun pouvant se remettre sereinement au travail, le Premier Ministre, la Ministre des armées, le chef d'état-major des armées dans le cadre fixé par l'ordonnance sur l'organisation générale de la défense.

Monsieur Castaner ne l'entendait pas ainsi. Alors que Président de la République s'exprimait à Istres, il gratifiait le général de Villiers dans les colonnes du figaro du 21 juillet, d'un jugement décousu, presque haineux, dont je ne retiendrai que le mot « déloyal ». Accuser de déloyauté un serviteur de l'Etat et particulièrement un militaire est insultant.

Ces déclarations de mr.Castaner méritent la poubelle. Elles risquent cependant de compliquer inutilement les rapports entre les responsables politiques et les militaires ulcérés.

A l'évidence mr.Castaner ne connaît rien à la sensibilité des Soldats de la France. Sur ce sujet il est plus que temps qu'il révise les bases de sa communication. Il pourrait lire ou relire quelques auteurs Blaise de Montluc, Alfred de Vigny, Lyautey et surtout le fil de l'épée de Charles de Gaulle parmi d'autres.

Général d'armée (CR) Maurice Schmitt

CEMAT puis CEMA de 1985 à 1991

Président d'honneur national de l'association des décorés

de la Légion d'Honneur au péril de leur vie

*Source : Général d'armée (CR) Maurice SCHMITT*

[Retour à la table des matières](#)

## « Je suis votre chef » : La leçon de leadership à hauts risques de Monsieur MACRON. LIBRE OPINION de madame Isabelle BARTH.

Nous sommes nombreux à avoir vu et entendu l'allocution du président de la République Emmanuel Macron du 13 juillet 2017, adressée aux militaires de la nation. Il a été difficile d'échapper aux commentaires qui vont de « bourre-pif » à « recadrage », « avoinée » ou « acte d'autorité ».

Je rappelle le texte qui tourne en boucle sur les réseaux sociaux (1) :

*« Il ne m'a pas échappé que ces derniers jours ont été marqués par de nombreux débats sur le budget de la Défense. Je considère, pour ma part, qu'il n'est pas digne d'étaler certains débats sur la place publique. J'ai pris des engagements. Je suis votre chef. Les engagements que je prends devant nos concitoyens et devant les armées, je sais les tenir. Et je n'ai à cet égard besoin de nulle pression et de nul commentaire. »*

Le contexte de ce discours est bien particulier, tant du point de vue du vocabulaire puisque le président de la République est le « chef des armées », que l'armée est soumise à la hiérarchie, et qu'elle a aussi une tradition de discrétion comme l'illustre son surnom de « grande muette ».

Pourtant, nous pouvons y voir une leçon de leadership. Quelle qu'en soit l'issue, j'y vois une leçon à hauts risques. J'en identifie trois :

- 1/ la confusion entre pouvoir et autorité,
- 2/ la création d'un point de non-retour,
- 3/ le déni du conflit de loyauté.

### **Il ne faut pas confondre autorité et pouvoir**

Le vocabulaire employé est celui du leader incarné. Emmanuel Macron a investi le propos en disant « je ». Il aurait pu utiliser un détournement par la troisième personne : « *Le président de la République est le chef des armées* », « *En tant que président de la République, je suis le chef des armées* ».

Non, ça a été « *Je suis* » qui marque une incarnation forte de la fonction.

C'est ensuite l'intonation qui est intéressante ? C'aurait pu être « *Je suis **votre** chef* », soulignant l'investissement dans la fonction de dirigeant et la proximité avec les troupes. Non, ça a été « *Je suis **votre chef*** », soulignant avec ce terme, le pouvoir sur les personnes présentes, la manifestation d'une autorité descendante.

Or, si le pouvoir peut se décréter (il est fait du statut, des responsabilités, d'une légitimité extrinsèque comme le suffrage universel ...), ce n'est pas le cas de l'autorité qui, elle, relève de la reconnaissance libre de la légitimité de la personne.

Décréter son pouvoir, c'est prendre le risque de fragiliser son autorité. Cette manifestation de passage en force peut être la démonstration, au contraire, d'un désarroi ou d'un manque de confiance en soi.



Quand on assène cet argument massue devant une rébellion ou un refus manifeste d'obéir : « *Je suis votre chef!* » on oublie juste que si cet argument est réfuté, il ne reste plus de cartouche, sauf peut être celle de l'abus de pouvoir.

### **Le risque de créer un point de non retour**

On retrouve dans cette allocution une tactique classique en gestion de conflit ou de remise en cause de l'autorité : l'idée qu'il faut savoir marquer son territoire et « montrer qui commande ».

Cette option prône qu'en cas de dérive de comportement comme celle attribuée au Général de Villiers, c'est au « chef » de recadrer en objectivant le dysfonctionnement et en énonçant clairement ce qui est reproché.

Emmanuel Macron l'a fait, mais il l'a fait en public, ajoutant à la réprimande justifiée à ses yeux, l'humiliation publique, ce qui éloigne de la notion si centrale de respect et peut détruire la confiance.

On rétorquera que c'est justement la publicité et le manque de discrétion des critiques qui été l'objet de la réprimande... Soit, mais est-ce suffisant ?

Les risques d'une telle posture sont grands : ceux de susciter le rejet (« Pour qui se prend-il ? »), la méfiance (« *On ne le voyait pas comme cela* »), le soupçon (« Que va-t-il dire ou faire la prochaine fois ? »), trois attitudes qui coupent un chef de ses troupes.

En rendant public le blâme, Emmanuel Macron crée un point de non retour, ne laissant pas d'autres issues que la soumission ou la défection.

### **Dénier le conflit de loyauté**

Ce que semble avoir occulté Macron tout à son désir de marquer son pouvoir, c'est que le Général de Villiers vivait un conflit de loyauté. Or, le conflit de loyauté est très courant dans le monde du travail. Il s'agit de savoir à qui doit aller notre loyauté : au projet global (en l'occurrence les armées françaises) ? Ou bien au chef (de ses armées dans le cas présent) ?

C'est une variante du « conflit du double patron » (qui, lui, oppose l'entreprise et le client) : « Dois-je être loyal à mon chef ? » lorsqu'il prend une décision qui me semble mauvaise pour le devenir de l'entreprise ou de la France ?

La clause de conscience qui existe dans certaines professions (comme les journalistes), le devoir d'interpellation, le « *whistle-blowing* » penchent clairement pour l'adoption d'une posture critique et d'opposition aux ordres donnés.

### **Une leçon de leadership à haut risque mais un management irresponsable**

Cette tactique du « tout pouvoir » ne porte pas toujours ses fruits, elle peut même être contre-productive car, au lieu de rentrer dans le rang, le collaborateur pris ainsi à partie peut chercher à se venger, maintenant ou plus tard, suivi d'autres opposants restés silencieux.

On entretient très souvent la confusion entre leadership et management. Nous avons là une leçon de leadership à très haut risque mais elle ne sera critiquable ou critiquée que si elle échoue.

Dans le cas du management, ce choix de décréter son pouvoir, avec blâme public et déni de conflit de loyauté, serait tout simplement une pratique irresponsable.

*Isabelle BARTH*  
*Directrice de l'Ecole de Management de Strasbourg*

### **Isabelle Barth**

Professeur des Universités, Chercheuse en Sciences du management, Directrice de l'Ecole de Management de Strasbourg et mère de 6 enfants, Isabelle Barth a fait le choix de mener de front une carrière professionnelle exigeante et sa vie familiale, sans jamais renoncer ni à l'une ni à l'autre. Son objectif est faire dialoguer le monde de la recherche et celui des entreprises pour mettre en œuvre et transmettre un management respectueux des hommes et des femmes. Elle a publié de nombreux ouvrages dont : « Voyage au cœur de l'impulsion d'achat », éd. L'Harmattan (2016), « Désapprendre pour réussir », éd. EMS (2015), « La manager et le philosophe », Ed. Le Passeur (2014)

*Source : [contrepoints.org](http://contrepoints.org)*  
*[Retour à la table des matières](#)*

## «Armées : Macron tourne le dos à l'histoire» : LIBRE OPINION de madame Bénédicte CHERON.

**Pour l'historienne Bénédicte Chéron, Emmanuel Macron, en voulant reléguer les militaires dans une fonction purement technique, va contre ce que l'histoire des équilibres subtils entre le politique et les armées enseigne.**

Le candidat Emmanuel Macron avait annoncé le 18 mars vouloir rétablir un service militaire obligatoire d'un mois érigeant ainsi les armées, de manière contestable, en solution ultime à tous les dysfonctionnements sociaux et identitaires de la France. Seulement quatre mois plus tard et deux mois après son investiture, au moment même du 14 Juillet, il est parvenu à nouer lui-même une crise politique majeure qui aboutit à la démission d'un chef d'état-major des armées dont la compétence et le sens du service n'étaient mis en doute par personne. Son seul défaut, qui est en fait un mérite, a été de tenir un discours de vérité devant des élus de la nation qui, précisément, l'auditionnaient pour cela.

### **La crise budgétaire de ce mois de juillet 2017 n'est pas nouvelle, elle devient simplement paroxystique**

Les chefs de l'État précédents n'ont pas tous été de grands chefs des armées, loin s'en faut. La crise budgétaire de ce mois de juillet 2017 n'est pas nouvelle, elle devient simplement paroxystique. Beaucoup de gouvernements précédents en portent la responsabilité. Aucun président cependant n'avait fait la démonstration avec une telle transparence de son incompréhension de la chose militaire.

Nicolas Sarkozy, pourtant, avait lui-même tenu en certaines occasions des paroles maladroites et blessantes mais jamais en public. Les uns après les autres ont raconté avoir peu à peu pris conscience que, lorsqu'il s'agissait des armées, c'était de la vie des jeunes Français engagés sous les drapeaux qu'il était question. Les actes courageux n'ont hélas que rarement suivi, les discours ont peiné à donner du sens à l'action militaire, les choix stratégiques sont demeurés discutables, l'inadéquation entre les menaces identifiées, les missions ordonnées et les moyens alloués n'a fait que s'accroître. Cependant, l'équilibre des relations entre le chef des armées et les chefs militaires finissait par se mettre en place grâce à cette expérience collective propre aux vieilles nations politiques. Malgré des crises à répétition, pas un seul n'a fait semblant de croire et n'a tenté de faire croire aux Français que les chefs militaires auxquels ils se frottaient parfois avec rudesse étaient de dangereux rebelles à leur autorité. Depuis 1962, des chefs d'état-major d'armée ont démissionné (un de la marine, trois de l'armée de terre) ; jamais celui des armées. Des échanges houleux ont eu lieu dans les arrière-chambres du pouvoir ; jamais ils n'avaient pris la forme d'un propos public, contestable sur le fond et humiliant dans sa forme, tel que celui tenu par Emmanuel Macron le soir du 13 juillet à l'Hôtel de Brienne.

Victime de son époque, Emmanuel Macron n'a visiblement pas pris conscience de l'épaisseur historique du sujet qu'il a voulu affronter par le seul biais d'une communication binaire. Depuis la fin de la guerre d'Algérie, la complexité des relations entre responsables politiques et chefs militaires n'a que rarement été expliquée aux Français. Dans les médias grand public, après

1962, le récit de l'actualité politico-militaire s'est peu à peu construit selon un scénario bien rodé: les responsables politiques décidaient, les militaires exécutaient sans avoir leur mot à dire. La réalité des relations politico-militaires n'a jamais été celle-là, mais c'est cette histoire qui a longtemps été racontée aux Français. Parce que le traumatisme du putsch d'avril 1961 et de la guerre d'Algérie était trop lourd, les militaires se sont longtemps satisfaits de cette situation.

### **Les armées sont devenues une des institutions en qui les Français ont le plus confiance**

Et puis, le temps a fait son œuvre. Des années d'antimilitarisme militant des années 1970, on est arrivé à la professionnalisation de la fin des années 1990. Les armées sont devenues une des institutions en qui les Français ont le plus confiance. De crise économique en crise sociale, de débat sur l'identité nationale en débat sur la place de la France dans le monde, les chefs de l'État ont trouvé dans les armées, au-delà de leurs capacités opérationnelles, le moyen commode d'affirmer leur puissance régaliennne face à leurs concitoyens. Le déploiement de l'opération Sentinelle au lendemain des attentats de 2015 et sa pérennisation en ont été le signe le plus évident. La manière dont les ministres successifs de la Défense ont vampirisé la parole publique sur les opérations en a été un autre, plus diffus mais bien perceptible.

### **Emmanuel Macron a voulu effacer l'histoire subtile des relations entre chefs militaires et chefs politiques par le recours à l'argument d'autorité**

Des équilibres subtils se sont cependant mis en place qui permettaient aux chefs d'état-major de porter une parole publique sans outrepasser leur devoir de réserve. Les temps avaient changé. Les grands chefs militaires représentaient des armées aimées bien que très mal connues. Aucun n'a jamais remis en cause l'autorité du chef de l'État. Pierre de Villiers pas plus que les autres. Depuis qu'il était arrivé dans ses fonctions, il avait trouvé son mode d'expression propre, préférant l'écrit aux aléas des médias audiovisuels. Dans ses tribunes, le ton était franc, constructif, jamais inutilement polémique. Cette parole publique des chefs militaires est nécessaire: respectueuse du devoir de réserve, elle permet aux citoyens d'être éclairés sur ce que sont leurs armées et de se positionner en conséquence. La guerre est devenue en France une affaire de professionnels mais elle est menée en leur nom. Ils doivent pouvoir bénéficier, aux côtés des discours politiques et des avis des experts, des explications de ceux qui accomplissent les missions quitte à ce qu'elles soient contredites et elles-mêmes débattues.

Emmanuel Macron a joué une carte qu'il pensait efficace et qui était en fait d'un autre temps, d'une époque qu'il a visiblement mal comprise et mal digérée. Il a cru pouvoir se contenter d'un *storytelling* simpliste où les militaires ne font qu'exécuter, en bons techniciens, sans tenir leur rôle dans la cité alors que la guerre dont ils ont la charge est un acte éminemment politique. Il a surjoué un conflit d'autorité qui n'existait pas. Il a agi comme s'il y avait eu au poste un séditieux alors qu'il s'agissait simplement d'un chef d'état-major ayant déjà fait la preuve de sa compétence. Il a voulu effacer l'histoire subtile des relations entre chefs militaires et chefs politiques par le recours à l'argument d'autorité.

Par ses mots tenus sur France 2 au soir même de la démission du général de Villiers, lors du «Vélo club» quotidien qui rend compte des étapes du Tour de France, en insistant sur le rôle purement opérationnel et technique du nouveau chef d'état-major, le président de la République

ne semble pas vouloir davantage écouter ce dont l'histoire pourrait l'instruire. Ce faisant, il refuse de tenir compte de ces complexes équilibres, de ces coutumes qui font que, dans un cadre légal et institutionnel donné que tous respectent, quelques grands serviteurs tentent de tenir leur ligne, au sein des armées et ailleurs, et permettent à une société de ne pas de disloquer malgré les crises.

*Bénédicte CHERON*  
*Spécialiste des relations armées-société,*

*Elle est notamment l'auteur de Pierre Schoendoerffer (2012, CNRS éditions)*

*Source : Figarovox*

*[Retour à la table des matières](#)*